

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

60 ans après la conférence de Belgrade du Mouvement des non-alignés

Un mouvement de non-alignement est encore nécessaire aujourd'hui*

par Živadin Jovanović

hd. Cette année, la Serbie et 119 pays célèbrent ensemble le 60^e anniversaire du Mouvement des non-alignés.

En amont du sommet commémoratif officiel (voir encadré), les «Entretiens du non-alignement» ont eu lieu le 2 septembre 2021 à Belgrade. L'organisateur de ce forum était le Musée d'art africain de Belgrade (MAA). Les participants étaient des diplomates de haut rang (ambassadeurs), des chercheurs d'un certain nombre de pays européens, dont la Grande-Bretagne et l'Autriche, des historiens, des étudiants et le grand public.

A l'occasion de ce forum, le président du «Belgrade Forum for a World of Equals» et ancien Ministre des Affaires étrangères de la République fédérale de Yougoslavie, Živadin Jovanović, a tenu une remarquable conférence sur le thème de la 2^e table ronde «Diplomatie de la Yougoslavie non alignée», que nous documentons ci-dessous.

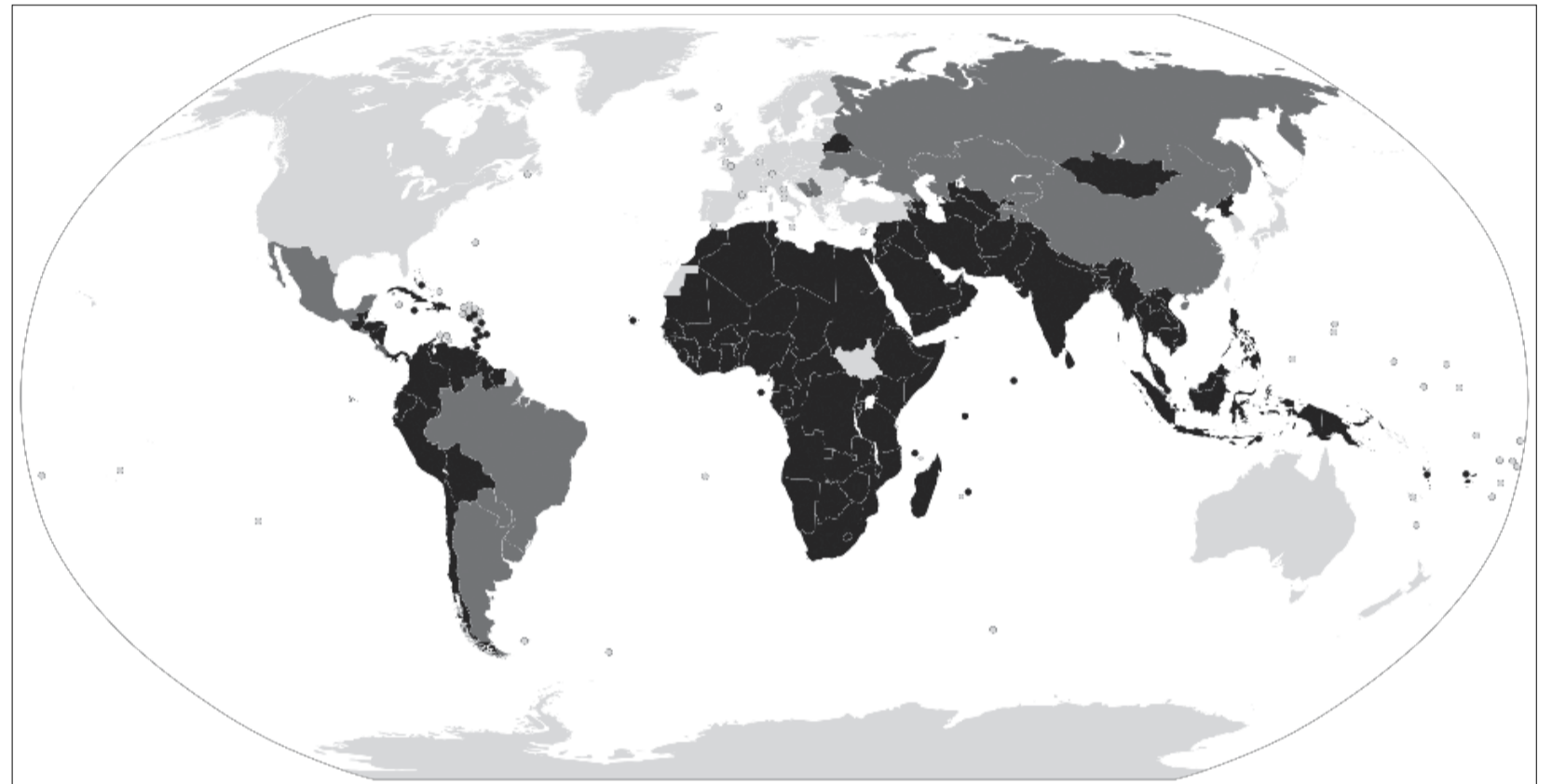


Živadin Jovanović
(photo ev)

Les 11 et 12 octobre 2021, Belgrade sera le lieu de rassemblement des hauts représentants des pays non alignés pour marquer le 60^e anniversaire du premier sommet du Mouvement des pays non-alignés (NAM) qui s'est tenu du 1^{er} au 6 septembre 1961.

Mouvement des non-alignés 1961 et 2021

A cette époque, le Mouvement comptait 25 membres et on en compte aujourd'hui 120. La Serbie préserve la tradition de coopération fructueuse avec les pays non-alignés, dans un respect et une confiance mutuels profonds, et s'efforce de renouveler et de renforcer ses amitiés dans les nouvelles conditions actuelles, indépendamment du fait qu'elle a aujourd'hui le statut d'observateur. Ces jours-ci, Belgrade sera à nouveau le lieu d'où sera lancé un appel commun à la «conscience de l'humanité» de ceux qui sont les plus responsables de l'avenir de l'humanité, pour assurer la paix, la tolérance, le dialogue et une coexistence pacifique. S'il y a 60 ans, un message a été envoyé de Belgrade affirmant qu'une confrontation entre blocs n'était pas inévitable, dans les prochains jours, nous pourrions envoyer une invitation au dialogue et à la tolérance au lieu d'un nouvel alignement et d'une nouvelle tension.



Les Etats-membres (en noir) et observateurs (en gris) du Mouvement des pays non-alignés (NAM). (graphique wikipedia.org/Horizons et débats)

Le non-alignement en politique étrangère et l'autonomie en politique intérieure étaient les deux piliers de la stratégie de la Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale, selon laquelle elle était identifiée et reconnue à égalité à l'Ouest, à l'Est, au Nord et au Sud. Son taux de croissance économique était parmi les plus élevés au monde (après le Japon), et l'éducation et les soins de santé étaient gratuits. L'exemple de la Yougoslavie était à la fois une source d'inspiration pour les pays nouvellement libérés et en voie de développement et une source d'interrogation pour les pays du bloc de l'Est et de l'Ouest. Aujourd'hui, la Serbie met l'accent sur l'indépendance, la neutralité militaire et la recherche de bonnes relations avec tous les facteurs importants des relations internationales.

Outre l'Inde, l'Égypte et l'Indonésie, la Yougoslavie est le principal responsable de la création et de la perspective politique du mouvement des non-alignés.

La diplomatie yougoslave jouissait du respect et de la confiance de la communauté internationale

Le non-alignement a donné à la Yougoslavie et à sa diplomatie une force renouvelée

et beaucoup d'espace pour agir sur la scène internationale, pour développer les relations bilatérales et pour renforcer sa réputation et sa position internationales. De nombreuses portes étaient ouvertes à la diplomatie yougoslave parce qu'elle représentait l'un des pays leaders du NAM et adhérait à des principes clairs. Elle était prête à aider les autres dans de nombreux domaines, de la sécurité et la défense à l'éducation et la formation du personnel, en passant par la santé et la nutrition. Ses partenaires étaient convaincus que la Yougoslavie respectait l'égalité, le bénéfice mutuel et, en particulier, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. C'est pourquoi la Yougoslavie et sa diplomatie étaient acceptées avec beaucoup de respect et de confiance.

Le Président *Josip Broz Tito* était un interlocuteur et un invité recherché et bienvenu dans toutes les parties du monde, et Belgrade est devenu un centre important d'activités diplomatiques dans tous les domaines majeurs, de la politique et de la sécurité jusqu'au commerce, au développement, aux finances et à la culture. Belgrade a été visitée non seulement par les dirigeants des pays non alignés et des pays voisins, mais

aussi par les présidents et les monarques des Etats-Unis, de l'URSS, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique, des pays scandinaves et de nombreux autres pays. La Yougoslavie a été l'initiateur des activités coordonnées des pays européens neutres et non-alignés pour la construction et l'établissement du système européen de sécurité et de coopération (CSCE-OSCE).

Dans les pays nouvellement libérés, les diplomates yougoslaves étaient pratiquement autorisés à choisir ce dont ils avaient besoin, des conditions de travail de base aux concessions accordées aux entreprises yougoslaves dans des domaines économiques d'importance stratégique tels que le pétrole ou les ressources minérales les plus recherchées. Dans ces conditions, la coopération dépendait davantage de son potentiel de crédit et de la capacité de l'entreprise dans le domaine des investissements, de la construction et de l'industrie à accepter des projets et des emplois de grande envergure, que d'éventuels obstacles, idées préconçues ou réserves des clients. Ainsi, les entreprises yougoslaves ont pu résister à la concurrence la plus féroce lors des appels d'offres pour les projets financés par les institutions financières mondiales.

Invitation au dialogue et à l'apaisement des tensions – toujours d'actualité aujourd'hui

Le NAM s'est engagé dans de nombreux domaines importants. Compte tenu de la réalité de l'époque, le plus important a été la lutte pour la paix, la prévention d'un conflit nucléaire et la confrontation mondiale, en général. A cet égard, il convient de noter l'appel que les participants au premier sommet du NAM à Belgrade ont adressé aux dirigeants des deux superpuissances – les Etats-Unis et l'URSS – les invitant au dialogue et à l'apaisement des tensions. Cet appel, n'est-il pas toujours aussi précieux aujourd'hui?

La stratégie du Mouvement des pays non alignés englobait la lutte pour la décolonisation, la prévention du néocolonialisme.

Sommet commémoratif du 60^e anniversaire du Mouvement des pays non-alignés à Belgrade

ef. C'est dans une indifférence quasi-totale de la part des médias occidentaux que s'est déroulé à Belgrade, les 11 et 12 octobre 2021, le sommet commémoratif officiel du 60^e anniversaire du Mouvement des pays non-alignés.

Le Mouvement des pays non-alignés, créé en septembre 1961 à l'initiative du Président de l'ancienne Yougoslavie de l'époque, *Josip Broz Tito*, avait été fondé en collaboration avec les présidents de l'Inde, de l'Indonésie et de l'Égypte *Jawaharlal Nehru*, *Sukarno* et *Gamal Abdal Nasser* en tant que «Troisième force ne s'alignant ni sur l'Est ni sur l'Ouest», avec pour objectifs principaux la décolonisation et l'interdiction des armes à destruction massive.

Aujourd'hui, le Mouvement regroupe 120 pays membres, en plus des 17 pays classés comme observateurs. Parmi les observateurs figurent toutes les anciennes républiques yougoslaves, à l'exception de la Slovaquie et de la Macédoine du Nord, ainsi que l'Argen-

tine, le Brésil, la Chine, l'Ukraine et la Russie. Si on se place dans une perspective mondiale, le Mouvement des non-alignés constitue le plus grand regroupement d'Etats après l'ONU. Plus de 100 pays membres ainsi que neuf organisations internationales ont participé au Sommet de Belgrade. Le président serbe, *Alexander Vucic*, a déclaré lors de son discours: «L'avenir des divers pays dans une perspective d'équité, voilà précisément la direction dans laquelle le mouvement a connu son développement. Ce n'est pas seulement une question d'intérêt national des Etats, il s'agit en effet du mouvement qui rassemble les plus civilisateurs et les plus importants d'entre eux.» Une nuance très remarquable a rencontré un écho particulièrement approuvé au sein des participants: sa citation d'un vieux proverbe africain: «Si tu veux aller vite, pars seul. Si tu veux aller loin, fais-le en groupe.»

António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a salué le mouvement dans lequel il voit un «forum de la consultation et de la coopération qui s'engage, de manière conséquente, en faveur de la paix, de la coopération et de l'amitié». En tant que pilier du système global multilatéral, le mouvement non-aligné est, en effet, aussi nécessaire aujourd'hui qu'il y a 60 ans.

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement ont ouvertement critiqué l'énorme volume des importations de vaccins anti-Covid-19 à destination des riches pays occidentaux, réclamant une plus grande solidarité et une distribution globale répartie de manière équitable.

Récemment, *M. Nikola Selakovic*, ministre des Affaires étrangères de la Serbie, s'est rendu en visite au Liban, au Zimbabwe, en Zambie, au Kenya, en Angola, en Namibie, en Égypte, et en Jordanie. Dans la plupart de ces pays, il a fait don de vaccins anti-Covid-19, ou a fait des promesses d'envoi.

«60 ans après la conférence ...»

suite de la page 1

lisme, la défense contre les pressions des blocs militaro-politiques et idéologiques, ainsi que l'accélération du développement socio-économique. Le renforcement de la coopération mutuelle des pays non alignés, connue sous le nom de coopération Sud-Sud, a accéléré l'émancipation économique et politique des pays non alignés et a donné à la Yougoslavie, en tant que pays en développement plus développé, la possibilité de tirer parti de ses connaissances et de ses technologies.

Les réalisations de la Yougoslavie en tant que partenaire fiable

Les pays non-alignés ont accepté la Yougoslavie comme le partenaire le plus fiable pour le développement économique, le renforcement de l'indépendance acquise et la démocratisation des relations internationales par le biais du système des *Nations unies*. Parfois, les attentes à l'égard de la Yougoslavie étaient irréalistes, voire idéalistes. C'est ainsi que certains pays non alignés ont demandé à la Yougoslavie de prendre en charge la gestion de grandes bases navales abandonnées des anciennes métropoles coloniales. La Yougoslavie a notamment présidé le groupe de 17 pays non alignés chargé de superviser le processus d'indépendance de la Namibie, et a été à l'origine de la création du pool de l'Agence commune des pays non alignés (NANAP).

Grâce à la fondation du NAM et à son fonctionnement depuis des décennies en tant que facteur indépendant sur la scène internationale, la Yougoslavie a gagné un grand nombre d'amis proches et de partenaires fiables. La coopération et les activités coordonnées du Mouvement au sein de l'ONU, et dans les activités multilatérales en général, se sont avérées particulièrement efficaces. Il ne s'agissait pas d'une simple «machine à voter», mais d'un organisme fort et incontournable aux nombreuses initiatives nouvelles et courageuses que même les puissances les plus puissantes ne pouvaient ignorer. C'est pourquoi le Mouvement a pu apporter une grande contribution à la démocratisation du travail de l'ONU, ainsi que des relations internationales dans leur ensemble. Les évaluations et les positions de la diplomatie yougoslave sur les questions internationales importantes et les moyens de les résoudre ont été reçues avec un grand respect et, dans la plupart des cas, soutenues et acceptées.

Plus développée que la plupart des pays en développement, dotée d'une industrie de la construction, de l'hydro-construction, de la machine-outil, de la production alimentaire et pharmaceutique, ainsi que d'autres capacités, l'économie yougoslave, avec le soutien d'une diplomatie toujours agile et très professionnelle, a été capable de fournir de nouveaux marchés, des sources de matières premières, des engagements dans les domaines de la science, de la technologie, de l'éducation et des médias. La Yougoslavie et sa diplomatie ont également joué le rôle de pont entre les pays en développement et le monde développé, l'Europe en particulier.

Au cours des dernières décennies, l'industrie yougoslave de la construction a réalisé de nombreux projets respectables. Une seule entreprise de Belgrade, *Energoprojekt*, a construit au Pérou un réseau d'eau connu sous le nom de *Chira-Piura*, d'une valeur d'environ 1,4 milliard de dollars, qui a changé l'aspect de la région et contribué à son développement à long terme. La même société a construit au Kenya deux centrales hydroélectriques sur la rivière Tana, des réseaux d'eau et d'égouts à Nairobi et Thika, des salles de conférence, des lotissements à Lusaka (Zambie), Harare (Zimbabwe), Accra (Ghana). Dans plusieurs pays africains, l'Institut des semences de *Zemun Polje*, à Belgrade, a développé la production de semences de maïs adaptées aux conditions climatiques africaines, contribuant ainsi à résoudre le problème de la nutrition. Il existe de nombreux exemples similaires d'autres entreprises yougoslaves très réputées qui ont mis en œuvre des projets stratégiques dans le monde entier. Les entreprises yougoslaves ont largement contribué à résoudre l'un des problèmes les plus importants des pays africains – l'irriga-

tion et l'approvisionnement en eau (Kenya, Tunisie, Libye, Angola).

La Yougoslavie était un partenaire largement accepté pour la coopération dans les domaines de la sécurité, de la défense et de l'industrie militaire. De nombreux pays nouvellement libérés étaient prêts à s'équiper en matériel militaire, en armes, en vêtements et en chaussures provenant de Yougoslavie, et des milliers d'officiers et d'experts ont été éduqués et formés dans des académies militaires et d'autres institutions en Serbie et dans d'autres anciennes républiques yougoslaves.

Années 1990: sanctions contre la Yougoslavie – une diplomatie dans des conditions difficiles

Dans les années 1990, la Yougoslavie était soumise à des sanctions sans précédent dans l'histoire récente des relations internationales, avec des réserves de change épuisées, aucun commerce extérieur, aucun accès aux institutions financières internationales. L'une des tâches de la diplomatie yougoslave était d'obtenir le recouvrement des dettes de ses partenaires parmi les pays non alignés afin de pallier, au moins dans une certaine mesure, le manque de devises étrangères. Un collègue, le chargé d'affaires de l'ambassade yougoslave dans un pays africain non aligné, en intervenant au plus haut niveau du gouvernement, a obtenu le recouvrement d'une importante dette liée à des projets d'investissement achevés. Dans les conditions de l'époque, il s'agissait d'une immense

«Aujourd'hui, le processus de multipolarisation des relations mondiales est dans une phase à partir de laquelle il n'y a pas de retour à l'ordre bipolaire ou unipolaire. Les pays non-alignés ont un grand intérêt à soutenir ce processus car il ouvre de larges perspectives pour la démocratisation des relations mondiales, la paix et la stabilité, et donc pour le progrès économique et social de tous, en particulier des pays sous-développés.»

contribution à l'atténuation des conséquences des blocs de la Yougoslavie. A l'issue d'une procédure accélérée, elle a été promue au poste d'ambassadeur, ce dont l'ensemble du réseau diplomatique a été informé. Cela reste un exemple de professionnalisme supérieur et de sacrifice de la diplomatie yougoslave dans des conditions difficiles, mais aussi un exemple de compréhension et de solidarité des partenaires non-alignés envers la Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

Il y a également eu des cas où la partie yougoslave devait de l'argent à d'autres pays non alignés, qui, au moment des sanctions, ont renoncé à une partie de leurs créances ou ont reporté le remboursement de la dette à des temps meilleurs.

Un engagement actif en faveur de la paix, du dialogue et de la coexistence est aujourd'hui également nécessaire et urgent

Dans des conditions où les pays non-alignés étaient soumis à de fortes pressions de la part des blocs pour choisir entre l'une ou l'autre idéologie et système d'organisation socio-économique, le Mouvement des pays non alignés a décidé que les principes de coexistence pacifique active constituaient l'essence et la base de sa stratégie. Cela inclut la liberté de choisir la voie de développement du système socio-économique interne tout en respectant les spécificités de chaque pays individuellement, c'est-à-dire que la diversité des idéologies et des voies de développement ne doit pas être une raison pour s'immiscer dans les affaires intérieures ou violer le principe d'égalité souveraine. Les recettes toutes faites pour les systèmes politiques et économiques n'ont été acceptées ni de l'Est ni de l'Ouest. Il n'est pas superflu de se demander ce qu'il en est aujourd'hui du respect des spécificités et de la liberté de choix des voies de développement internes, de la non-ingérence dans les affaires intérieures sous aucun prétexte?

Si au cours de ces années, en ce qui concerne la Yougoslavie, à partir de 1948, nous avons lutté pour une régulation indépendante des relations politiques et sociales, malgré les accusations de révisionnisme,

quel est le changement opéré dans notre conscience si, après le 5 octobre 2000, les ambassadeurs du soi-disant «Quint» [les cinq plus grands dirigeants du monde occidental associant les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie] appellent les dirigeants serbes et leur dictent qui peut et qui ne peut pas être membre du nouveau gouvernement, et décident de ce qui est important pour le gouvernement et de ce qui ne l'est pas! Si, dans les années d'autogestion et de non-alignement, nous avions l'école de *Korčula*,¹ où se trouve aujourd'hui, dans notre «démocratie», quelque chose ressemblant à cette école? Ou peut-être devrions-nous tous croire que le système actuel de capitalisme libéral et multinational est parfait, de sorte que toute idée de changement est inutile!

De temps en temps, je rencontre des chercheurs, des historiens et des analystes étrangers qui veulent savoir s'il existe à Belgrade des ouvrages sur le non-alignement et l'autonomie dans toutes les langues du monde. Il est clair qu'aucun d'entre eux ne s'y intéresse parce que «ils» s'occupent que de «l'art pour l'art», ou parce qu'ils veulent copier, greffer, combiner mécaniquement. Ces questions viennent de personnes qui ont réalisé que le système libéral-capitaliste actuel, rétrograde et déshumanisant, est devenu insoutenable et ne croient pas à l'efficacité des esthéticiennes de Davos ou d'autres salons mondiaux similaires, qui ont la volonté et le courage de réfléchir à un nouveau système à forme humaine.

pour eux, alors, par la force et les machinations, ils essaient de l'écraser aussi. Il est grand temps que la question soit renvoyée au Conseil de sécurité de l'ONU, où elle se trouvait depuis le début, avant que l'évolution ne devienne incontrôlable.

Les politiques et les objectifs du Mouvement des non-alignés sont toujours pertinents et nécessaires aujourd'hui. Les méthodes de la guerre froide, la politique consistant à diviser pour mieux régner, la division et la classification en pays démocratiques et autocratiques, les tentatives d'établir de nouveaux «rideaux» et «murs», l'ingérence flagrante dans les affaires intérieures, le fossé grandissant entre les pays et les populations riches et pauvres – font partie de la dure réalité. La course aux armements consomme aujourd'hui 1,5 trillion de dollars par an. A quoi ressemblerait l'Afghanistan, l'Irak, la Syrie, la Libye, le Yémen, la Somalie et d'autres pays désintégré, dévastés et malheureux si des milliards de dollars étaient investis dans le développement au lieu de la destruction, y aurait-il autant de vagues de réfugiés et de migrants de masse que nous en avons aujourd'hui! Alors que l'UE n'arrive toujours pas à se mettre d'accord sur des «quotas» pour les anciens et les nouveaux réfugiés, il semble que quelqu'un pense que les Balkans, parmi tous les autres problèmes, devraient être convertis en un lieu de rassemblement ou de quarantaine pour ces malheureux, femmes et enfants, que la «coalition of the willing» a forcés à fuir? Il est clair que beaucoup de ceux qui viennent ont des difficultés à manier autre chose que des armes. Qui et au nom de quoi oblige-t-on les pays des Balkans à accepter sur leurs faibles épaules le fardeau des erreurs catastrophiques des puissances les plus riches et les plus puissantes du monde?

La création du mouvement en 1961 peut également être considérée comme le début de la création d'un monde multipolaire. En plus de deux alliances militaro-politiques et de deux idéologies opposées, une nouvelle force a été créée qui s'oppose aux divisions et aux confrontations et qui soutient fermement les principes de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, d'égalité souveraine, de non-ingérence dans les affaires intérieures, de coopération mutuellement bénéfique, de non-appartenance à des blocs, de non-acceptation de bases militaires étrangères. Aujourd'hui, le processus de multipolarisation des relations mondiales est dans une phase à partir de laquelle il n'y a pas de retour à l'ordre bipolaire ou unipolaire. Les pays non-alignés ont un grand intérêt à soutenir ce processus car il ouvre de larges perspectives pour la démocratisation des relations mondiales, la paix et la stabilité, et donc pour le progrès économique et social de tous, en particulier des pays sous-développés.

Belgrade est le berceau du mouvement des non-alignés. La célébration du 60^e anniversaire de l'existence et des activités du NAM est l'occasion d'insuffler une fraîcheur et une énergie nouvelle au mouvement, et pour Belgrade de confirmer son rôle historique en tant que lieu d'où proviennent les idées de paix, de dialogue et de progrès. Bien que la Serbie soit aujourd'hui un observateur du Mouvement, elle hérite de ses réalisations les plus précieuses. C'est pourquoi le NAM reste un partenaire important pour la Serbie dans le sens d'une coopération économique, politique, scientifique, technique et d'autres formes de coopération. Il est particulièrement important pour la Serbie que la grande majorité des 120 pays non alignés soutiennent sa souveraineté et son intégrité territoriale, et considèrent la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies comme une base immuable pour une solution pacifique, équilibrée et durable de la question concernant la province du Kosovo-Metohija. •

¹ Entre 1963 et 1974, des intellectuels critiques de l'Est et de l'Ouest se sont rencontrés sur l'île de Korčula pour une «université d'été» annuelle. Au-delà des frontières de la guerre froide, l'université d'été était un lieu d'échange et de recherche d'une perspective politique dans le sens d'un «socialisme humaniste». L'organisateur était un groupe de philosophes et de chercheurs en sciences sociales yougoslaves qui publiaient la revue *Praxis*. (Note de la rédaction)

Les guerres dites «froides» – leurs victimes et leurs coûts réels

Il ne reste que la table ronde des négociations

par Karl-Jürgen Müller

La notion de «guerre froide» est un euphémisme illicite puisqu'il sous-entend de ne pas couvrir de véritables conflits armés ni de véritables guerres. Dans nos pays occidentaux, certains se souviendront encore de la Première guerre froide et trouveront que l'on ne vivait pas si mal à l'époque. Par contre, les paroles ci-dessous plaident en faveur de ce que la guerre froide ait été constituée, en effet, par des guerres extrêmement chaudes dont succombèrent des millions de victimes humaines et dont les coûts s'élevèrent à des billions – majoritairement en dollars – ce qui fait que la notion incriminée s'avère être plus que douteuse, cachant mal toutes les tâches fondamentales réelles qui auraient été à accomplir, dans les domaines politique, économique et sociale, tâches qu'elle éclipse.

Quelle que soit la manière dont on qualifie les relations actuelles entre, d'une part, «l'Occident» et des Etats tels la Russie et la Chine de l'autre, le fait est tout de même établi que, ces dernières années, les relations réciproques se sont progressivement détériorées et continuent de s'envenimer. Malgré cela, il semble que nombreux soient ceux qui, chez nous en Occident – surtout du côté des responsables politiques et des médias dominants se trouvant dans leur sillon – préconisent qu'il s'agisse là de la bonne voie pour «réussir». N'avait-on pas «remporté la victoire» de la Première guerre froide (1948–1990), et ceci sans avoir recours à de grandes batailles, précisément en témoignant, à la première moitié des années 1980, de la «force» en rompant les relations avec l'Union soviétique dans de nombreux domaines, en propres effectifs et en poussant ainsi l'Union soviétique, dans cette ruée à l'armement sophistiqué sans merci, à la faillite?

La force plutôt que «l'apaisement»?

Récemment, *Dmytro Kuleba*, ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, a exprimé à nouveau ce point de vue, au travers de sa contribution à la revue américaine «Foreign Affairs», lors de son édition du 10 décembre 2021 – 30 ans après la fin de la Première guerre froide – intitulée «The West must respond to Russia with strength, not appeasement» (L'Occident doit répondre à la Russie

par la force, pas par l'apaisement). La notion d'«apaisement» ne fut pas choisie au hasard. Il ne s'agit pas seulement d'une allusion évidente au reproche courant, adressé aux puissances occidentales et aux relations qu'elles entretenaient, avant la Seconde Guerre mondiale, avec l'Allemagne nationale-socialiste, et en particulier aux «Accords de Munich» de septembre 1938. Les reproches vont dans la direction qu'alors, les puissances occidentales de l'époque (surtout la Grande-Bretagne et la France) auraient permis, par leur indulgence, à l'Allemagne national-socialiste de mener sa politique de puissance agressive beaucoup trop longtemps, en raison de leur faiblesse et de leurs erreurs d'appréciation. La Seconde Guerre mondiale en aurait été la conséquence. Il en ressort évidemment que la notion d'«apaisement», employée pour caractériser notre actualité, équivaut à un jugement politique plus que provocateur en ce qui concerne la Russie actuelle (dont l'attitude actuelle est illicitement rapprochée à celle d'*Hitler*).

La Première guerre froide – à deux doigts de la destruction nucléaire mondiale

C'est ainsi que l'on tâche d'écarter les risques innés à la politique de «force». En effet, la Première guerre froide a frôlé d'engendrer la troisième guerre mondiale. A l'automne 1962, lors de la crise de Cuba, le monde se trouva bel et bien au bord de cette troisième guerre mondiale, à caractère nucléaire. A l'époque, les esprits étaient présents aussi bien en Union soviétique qu'aux Etats-Unis qui, misant sur la «force», sollicitèrent la guerre. Mais les responsables politiques de l'époque, en particulier le président américain *Kennedy* et le secrétaire général du PCUS *Khrouchchev*, finirent par retrouver la voie diplomatique seule capable de désamorcer la crise que de cette manière. Elle vous donne le frisson, la déclaration de *McNamara*, alors Secrétaire à la défense américaine (et donc non pas n'importe qui), faite en rétrospective: «In the end we lucked out. It was luck that we prevented nuclear war.» (Finalement on s'en est tiré de justesse, avec beaucoup de chance. C'est grâce à la chance que nous avons évité la guerre nucléaire). On est bien averti à ne jamais l'oublier!

Des millions de victimes malgré tout

Mais même sans guerre nucléaire, la Première guerre froide a fait des millions de victimes et coûté des milliards de dollars. Il suffit de se souvenir des diverses guerres par procuration qui ont accompagnées cette guerre dite froide. La guerre de Corée a coûté la vie à plus de 4,5 millions de personnes, la guerre du Vietnam à près de trois millions et la première guerre d'Afghanistan, à partir de 1979, à plus d'un million – dans chacune de ces guerres, la majorité des victimes furent des civils. A ce bilan accablant, il faut ajouter de nombreux autres théâtres d'opérations de cette guerre «froide». Le grand quotidien allemand «Die Welt» constata, dans son édition du 3 mars 2016: «Au moins 22 millions de morts dans quelque 150 conflits militaires: voilà le bilan de la confrontation entre le monde démocratique occidental et le bloc communiste soviétique entre 1945 et 1990. Dans le tiers-monde, contrairement à l'Europe, la guerre froide a longtemps été assez chaude.» Et le quotidien de renom international d'ajouter: «Dans nos contrées, la conscience générale ne s'en préoccupe peu. C'est compréhensible face au soulagement de ce que la menace de l'overkill nucléaire n'ait pas eu lieu. Il n'en est pas moins vrai que cette attitude reste partielle.»

Ces guerres ont également causé d'énormes destructions matérielles, les dépenses d'armement ayant englouti des billions – sommes qui manquaient aux gouvernements d'accomplir d'autres tâches, dictées par le bien commun qui est à la base de toute Etat de droit réellement démocratique.

Les coûts politiques de la guerre froide

Ces dommages ne doivent pas éclipser ceux sur le plan politique. En 2016, «Die Welt» se réclamait du «monde démocratique occidental», nonobstant le fait que ces «démocraties» aient énormément souffert de cette guerre froide imposée par leurs gouvernements. Il suffit de se rendre compte de deux facteurs, pourtant décisifs: le pouvoir politique croissant du complexe militaro-industriel dans les centres, imposant des décisions sans légitimité démocratique contre lesquelles même un président américain sortant avait mis en garde dans son discours

d'adieu dans les années 1950; et le sabotage violent du développement autonome dans les anciennes colonies européennes et la poursuite de leur oppression et exploitation – le Congo n'en est qu'un exemple parmi d'autres en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

A cet égard, les 30 dernières années après la fin de la première guerre froide comment se présentent-elles? Il n'est un secret de polichinelle pour personne que les guerres de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie en 1999, de l'OTAN contre l'Afghanistan en 2001, des Etats-Unis et de leur «coalition de bonne volonté» contre l'Irak en 2003, de l'OTAN contre la Libye en 2011 et contre la Syrie depuis 2011 – que toutes ces guerres s'inscrivent elles aussi dans le contexte géopolitique de l'affrontement des grandes puissances que sont les Etats-Unis, la Russie et la Chine. Il en va de même pour l'élargissement de l'OTAN à l'Est, pour les «partenariats avec des Etats de l'Est» de l'UE – sans oublier la situation en Ukraine aujourd'hui. Combien d'autres victimes faudra-t-il encore?

Ouvrir les voies à la diplomatie et la table des négociations

Jusqu'à présent, personne n'aura pu expliquer, de manière convaincante, pourquoi il ne faudrait pas, même et surtout face à la nouvelle guerre froide, aspirer à une diplomatie sérieuse. Elle nous met devant une série de conditions préalables du genre de celles-ci. Toute partie concernée doit honnêtement aspirer à des mesures diplomatiques sérieuses aboutissant à une détente réelle de la situation. Et elle doit consentir avec ses partenaires que l'on se mette ensemble pour accomplir largement davantage que de purs stimuli activant les différentes relations publiques nourrissant les agendas camouflés.

Si l'on étudie les prises de position de la Russie et de la Chine ainsi que les objectifs politiques régissant les deux puissances, tout porte à croire qu'elles ne peuvent avoir aucun intérêt à une nouvelle escalade. Il reste toutefois incertain dans quelle mesure elles persistent – considérant les expériences négatives des années précédentes – dans leur

Suite page 4

«Nous en avons assez de ces manipulations»

Discours du Président russe Vladimir Poutine au Ministère russe de la Défense le 21 décembre 2021 (extrait)

La situation politico-militaire dans le monde reste difficile; le potentiel de conflit a augmenté dans un certain nombre de régions et de nouveaux foyers de tension sont apparus. Nous sommes par exemple sérieusement préoccupés par le renforcement des forces armées des Etats-Unis et de l'OTAN directement aux frontières de la Russie et par l'organisation de manœuvres à grande échelle, planifiées et non planifiées.

Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que des éléments du système global de défense antimissile américain soient déployés à proximité de la Russie. Les rampes de lancement Mk-41, se trouvant en Roumanie et devant être déployées en Pologne, sont conçues pour l'utilisation de missiles de croisière *Tomahawk*. Si cette infrastructure est avancée davantage et quand les systèmes de missiles américains et de l'OTAN apparaîtront en Ukraine, leur temps de vol vers Moscou sera réduit à sept ou dix minutes, voire cinq minutes si des armes hypersoniques sont utilisées. C'est un sérieux défi pour nous – un défi pour notre sécurité.

Dans ce contexte, comme vous le savez, j'ai proposé au président des Etats-Unis que nous entamions des négociations sur des accords concrets. Au cours de la conversation, il a même suggéré que nous désignions des personnes responsables chargées de cette tâche. Nous avons réagi à sa proposition en présentant nos projets, qui excluraient un nouvel élargissement de l'OTAN vers l'Est et le déploiement de systèmes d'armes offensifs dans nos pays voisins. Comme vous le savez, les projets de

traités correspondants ont été transmis à nos collègues américains et à la direction de l'OTAN.

Nous avons besoin de garanties à long terme et juridiquement contraignantes. Mais nous savons tous très bien qu'on ne peut pas non plus compter sur cela, ni sur des garanties juridiquement contraignantes, car les Etats-Unis se retirent facilement de tous les accords internationaux qui ne les intéressent plus pour une raison ou une autre. Ils le font avec facilité, en justifiant cela par quelque chose ou en ne le justifiant pas du tout, comme pour le traité ABM sur l'interdiction des systèmes de défense antimissile, ou le traité *Ciel ouvert*, ils ont dit non et c'est tout.

Mais au moins des accords juridiquement contraignants devraient exister, pas seulement des assurances orales. Nous connaissons bien la valeur de ces assurances orales, de ces mots et de ces promesses. Nous pouvons revenir sur l'histoire récente, sur les événements de la fin des années 1980 et du début des années 1990, lorsqu'on nous a dit que nos inquiétudes concernant un éventuel élargissement de l'OTAN à l'Est étaient infondées. Cinq vagues d'élargissement de l'OTAN à l'Est ont suivi. Et cela s'est passé, vous vous en souvenez, comment? Tous ceux qui sont assis ici sont des adultes. Cela s'est produit à une époque où les relations entre la Russie et les Etats-Unis, entre la Russie et tous les grands pays de l'OTAN, étaient sans nuages, comme entre alliés.

Je l'ai déjà dit publiquement, permettez-moi de le rappeler encore une fois: dans les sites des forces nucléaires de la

Fédération de Russie, il y avait en permanence des spécialistes américains. Ils y allaient tous les jours pour travailler, ils avaient des bureaux et leur drapeau américain. Que pouvions-nous faire de plus? De quoi avaient-ils encore besoin? Dans tout le gouvernement russe, il y avait des conseillers américains, des employés de la CIA qui conseillaient le gouvernement. Quoi d'autre? Pourquoi était-il nécessaire de soutenir le séparatisme dans le Caucase du Nord, et cela même avec l'aide du Daesh? Non, pas le Daesh, c'étaient d'autres organisations terroristes. Ils ont clairement soutenu des terroristes. Pourquoi? Pourquoi était-il nécessaire d'élargir l'OTAN et de se retirer du traité ABM?

Ce qui se passe maintenant, les tensions qui s'accroissent en Europe, c'est de leur faute. A chaque étape, la Russie a été contrainte de réagir d'une manière ou d'une autre; à chaque étape, la situation n'a cessé de se dégrader, et elle se dégrade toujours. Et maintenant, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation où nous sommes obligés de prendre une décision: Nous ne pouvons pas laisser la situation évoluer comme je l'ai présentée. N'est-ce pas clair pour tout le monde? Cela devrait être clair.

Parfois, on se demande: pourquoi ont-ils fait tout cela dans cette situation? C'est incompréhensible. Je pense que c'est dû à l'euphorie de la victoire de la guerre froide ou à la soi-disant victoire de la guerre froide et à une évaluation erronée, incorrecte de la situation à ce moment-là, ainsi qu'à une analyse inappropriée et erronée des développements possibles de la situa-

tion. Il n'y a tout simplement pas d'autres raisons.

Je voudrais encore une fois insister: Nous ne demandons pas de conditions particulières et exclusives pour nous. La Russie défend une sécurité équitée et indivisible dans l'ensemble de l'espace eurasiatique.

Bien entendu, comme je l'ai déjà mentionné, nous prendrons des mesures militaires et techniques adéquates et répondrons avec fermeté aux démarches inamicales si nos collègues occidentaux poursuivent leur ligne clairement agressive. Je tiens à souligner que nous avons parfaitement le droit de le faire et que nous avons tout à fait le droit d'agir pour garantir la sécurité et la souveraineté de la Russie.

Ils agissent à des milliers de kilomètres de leur territoire national, à des milliers de kilomètres, sous divers prétextes, y compris pour assurer leur propre sécurité. Et lorsque le droit international et la Charte des Nations unies se mettent en travers de leur chemin, ils le déclarent totalement obsolète et superflu, mais lorsque quelque chose correspond à leurs intérêts, ils invoquent immédiatement les normes du droit international, de la Charte des Nations unies, du droit international humanitaire et ainsi de suite. Nous en avons assez de ces manipulations.

Source : <https://www.anti-spiegel.ru/2021/discours-de-poutine-au-ministère-de-la-défense-et-ce-que-les-lecteurs-de-miroir-n'apprennent-pas/>
du 22/12/2021

(Traduction *Horizons et débats*)

La réalisation d'un ordre mondial juste

par le Prof. Dr. h. c. mult. Hans Köchler



«Building a Just World Order»¹ (Réaliser un ordre mondial juste), livre d'Alfred de Zayas élaboré dans le cadre de son activité d'Expert indépendant des Nations unies pour la promotion d'un ordre international démocratique et juste, entre 2012 et 2018, forme un impressionnant compendium des apprentissages et conclusions de l'auteur. On peut également tirer profit de ce volume en tant qu'almanach sur les sujets primordiaux concernant l'ordre mondial et le droit international à notre époque. Au sein du système des Nations unies, la nomination de l'auteur en tant qu'«Expert indépendant» (Independent Expert) constituait la première mission de ce genre consacrée à ce thème. Aussi le présent recueil de ses rapports offre-t-il un aperçu fascinant de son activité dans le cadre de son mandat confié par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. L'auteur y réussit une synthèse originale sur les deux plans, théorique et pratique. Ce faisant, il suit une approche d'autoréflexion méthodologique et institutionnelle lui permettant de (re)définir la position de l'expert dans une organisation intergouvernementale mondiale comme l'ONU – au-delà du rôle de simple «gardien du statu quo». Selon sa persuasion, un expert indépendant se doit d'avoir «le courage de prononcer des recommandations, même impopulaires». A de nombreux endroits de cette volumineuse publication, le lecteur se rend donc compte que cette attitude l'invite, lui aussi, à remettre en question les paradigmes dominants ainsi que les concepts du politiquement correct lorsque l'honnêteté intellectuelle et l'intégrité morale l'exigent.

Le présent ouvrage contient des textes tirés des 14 rapports présentés par l'auteur au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale des Nations unies, complétés par des remarques explicatives et des réflexions supplémentaires sur leur contenu. Il traite d'un large éventail de sujets et de problèmes liés aux relations justes et équitables entre les peuples et les États (par exemple, la paix en tant que droit de l'homme; le droit à l'autodétermination; la non-ingérence dans les affaires intérieures des États; l'État de droit et le droit à la vérité; la politique fiscale et les droits de l'homme; les politiques des institutions économiques et financières internationales telles que le FMI et la Banque mondiale et leur impact sur les droits de l'homme). Les réflexions de l'auteur sur l'intervention humanitaire, les sanctions économiques, l'intégrité territoriale et une compréhension intégrale et non seulement formelle (ou procédurale) de la démocratie (en ce qui concerne le principe général de la justice sociale), sont des sujets particulièrement pertinentes par rapport aux débats

actuels sur l'ordre mondial et le rôle des Nations unies.

L'attention que l'auteur porte aux interfaces entre le pouvoir et le droit lui permet de développer une multitude de concepts concernant la réforme du système des Nations unies, soit par rapport à la modification du texte de la Charte ou aux processus organisationnels. Ses propositions gagnent encore en rigueur grâce à l'explication et à l'analyse précise de concepts clés d'un ordre mondial juste – tels la «démocratie», la «justice» et l'«État de droit». Sa capacité de localiser les questions traitées dans un cadre philosophique plus large et de les illustrer avec la sagesse des classiques, capacités devenues rares dans le discours actuel sur les affaires du monde, donne d'autant plus d'éclat à son discours.

Ce sont notamment ses «25 principes de l'ordre mondial», catégorisation innovante des droits de l'homme, qui constituent le cœur de son expérience et de ses analyses en tant qu'expert indépendant et sont d'un intérêt particulier concernant la discipline du droit international. M. de Zayas en critique la distinction formaliste traditionnelle entre les droits de l'homme de première, deuxième et troisième génération proposant de les remplacer par un nouveau paradigme «fonctionnel» en vue de la catégorisation des droits de l'homme, basé sur la notion de dignité humaine. Il y distingue les quatre catégories suivantes:

- 1° droits de facilitation (p. ex. droit à l'alimentation);
- 2° droits fondamentaux (p. ex. droit à la vie);
- 3° les droits instrumentaux (par exemple, le droit à une procédure judiciaire régulière); et
- 4° les droits de résultat (par exemple le droit à l'identité, à la vie privée, etc.).

Tous ces droits sont liés entre eux et se renforcent mutuellement. Dans le contexte de la politique internationale de puissance, M. de Zayas démontre de manière convaincante les dangers de l'instrumentalisation des droits de l'homme à des fins guerrières («weaponization»/transformation en arme) et dénonce un nouveau type de «guerre des normes» (norms-warfare ou lawfare) en tant que tactique sapant la crédibilité du système juridique international.

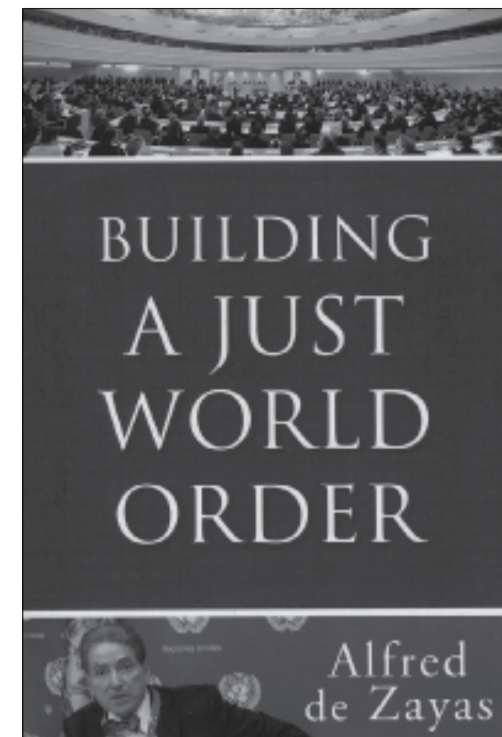
Les «25 principes» de l'auteur sont particulièrement utiles comme lignes directrices visant la pratique des Nations unies. En commençant par la paix en tant que principe suprême de l'ordre mondial, il décrit les normes et les procédures établies dans la Charte des Nations unies ainsi que les résolutions et les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU en tant que fondement du système international actuel. Il attire en outre l'attention sur les principes de la dignité humaine, du droit à l'autodétermi-

nation, de l'intégrité territoriale, du droit à la solidarité internationale en tant que droit de l'homme et du droit de savoir, comprenant également l'accès à des informations fiables. Au niveau méta, il définit en outre des règles de base importantes pour l'interprétation et la mise en œuvre des normes des relations interétatiques. Parmi elles, il cite la maxime de Montesquieu issue de «L'esprit des lois» ainsi que les postulats selon lesquels (a) les lois sont à appliquer de manière uniforme et (b) les violations du droit international par les États les plus puissants ne doivent pas être considérées comme des précédents juridiques. Dans toutes les analyses et recommandations présentées dans ce volume, l'auteur se montre toujours conscient que «les principes et les normes ne s'appliquent pas d'eux-mêmes». Une approche normative ou idéaliste doit toujours s'inscrire dans une évaluation réaliste. Selon ses propres termes, «l'application est la mesure de l'ordre mondial».

Les conclusions théoriques que M. de Zayas tire de ses expériences «sur le terrain» sont toujours précises et évitent la superficialité fréquente du discours officiel de l'ONU. Ses explications sur l'une des expressions clés dans le discours mondial actuel – «État de droit» – sont d'un intérêt particulier dans ce contexte. Selon M. de Zayas, une approche purement formelle ou positiviste reste à la surface. Il critique le positivisme juridique, convaincu que le droit reflète toujours les déséquilibres de pouvoir et que, par conséquent, «l'État de droit» doit se transformer en «règne de la justice».

En outre, sa critique des mesures coercitives unilatérales (sanctions), qu'il présente, de manière exemplaire, dans le rapport national détaillé sur le Venezuela, est une contribution importante au débat en cours sur l'étendue et l'exercice de la souveraineté de l'État. Ses réflexions sur la souveraineté en tant que principe fondamental de l'ordre mondial actuel touchent, elles aussi, à une question centrale de la démocratie internationale. Dans ce contexte, le principe de l'égalité souveraine de tous les États membres, ancré dans la Charte des Nations unies, doit sans doute être repensé. Au vu de la répartition inégale du pouvoir au niveau mondial, l'auteur parle d'une «égalité seulement théorique du système d'États westphalien» et soulève entre autres la question de la pondération des voix au sein des organes de décision onusiens. Certes, de grandes différences dans la population des États membres pourraient en effet rendre inévitable une réévaluation de la règle d'«un État, une voix» au sein du système de l'ONU.

Une autre conclusion importante du présent ouvrage concerne la notion d'intégrité



ISBN 978-1-949762-42-6

territoriale dans sa relation avec le principe de souveraineté des États. Se référant à un arrêt de la Cour internationale de justice, M. de Zayas estime que l'«intégrité territoriale» est limitée au domaine des relations entre États, conformément au principe d'égalité souveraine inscrit dans la Charte. En conséquence, elle se réfère, selon l'auteur, au niveau externe (interétatique) et non interne (intra-étatique). Il n'est pas surprenant que, ces dernières années, dans certains des litiges internationaux les plus graves, le défi consistait précisément à savoir comment surmonter le conflit de normes entre la «souveraineté» (des États) d'une part et l'«autodétermination» (des peuples) d'autre part.

La réalisation de l'idée défendue par l'auteur, à savoir la Charte des Nations Unies comme modèle de Constitution mondiale et la Cour internationale de Justice comme modèle de Cour constitutionnelle mondiale, peut certes paraître lointaine; M. de Zayas en a toutefois montré la voie – par

- 1° Sa clarification de ses bases normatives,
- 2° Son élaboration des principes d'un système normatif complet et cohérent (nonobstant le double standard dont se sert la politique de puissance) et enfin
- 3° Sa mise en relation de ces normes avec la réalité sociale, économique et politique d'aujourd'hui.

¹ De Zayas, Alfred. «Building a Just World Order». Atlanta, GA (USA): Clarity Press, 2021, xiv + 466 p., ISBN 978-1-949762-42-6

(Traduction *Horizons et débats*)

«Les guerres dites «froides» ...»

suite de la page 3

confiance à une solution négociée à court terme. Et qu'en est-il des décideurs de nos États occidentaux? Misent-ils en effet sur les négociations? Ou nourrissent-elles toujours l'idée de sortir vainqueurs d'une Deuxième guerre froide, et ceci sans risquer le grand conflit armé péniblement évité dans le passé?

Là aussi, une fois de plus, la question se pose à nous, citoyens, de ce que nous pouvons faire pour remettre en question une telle croyance trompeuse et pour rejeter résolument l'escalade et la violence, en gardant grande ouverte la porte à la diplomatie et à la table des négociations. Il n'y en a pas d'autre alternative!

PS: Le 15 décembre 2021, le ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie a remis aux représentants des États-Unis présents au pays deux projets de traité, l'un intitulé «Accord pour assurer la sécurité de la Fédération de Russie et des États membres de l'OTAN», l'autre «Traité entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie sur les garanties de sécurité». Les deux projets d'accord, forts de trois pages chacun, ont été publiés, le 17 décembre, avec un communiqué de presse du ministère russe des Affaires étrangères et peuvent être

consultés en russe et en anglais sur le site Internet du ministère russe concerné.

Il faut laisser ouverte la question de savoir si ces deux textes et les déclarations russes qui les accompagnent peuvent donner une impulsion décisive aux négociations. En lisant ces textes, il est facile d'en déduire la position officielle de la Fédération de Russie sur de nombreux points. Mais force est de constater qu'elle est encore à mille lieues de ce qui a été défendu publiquement, jusqu'à présent aux États-Unis et au sein de l'OTAN. Ce qui s'est avéré à l'instant même c'est que les premières réactions rapides des médias, notamment germanophones, ont montré le rejet univoque des exigences russes. Entre-temps, il semble toutefois qu'il y ait quelques voix s'élevant du cercle des hauts responsables de la politique extérieure états-unienne et européenne qui laissent soupçonner qu'elles reconnaissent la gravité de la situation. Ce qui se passe réellement en coulisses échappe pourtant, là aussi, à tout regard extérieur tandis que nous, citoyens, appelés à témoigner de notre propre opinion, sommes toujours absorbés par la pandémie covid-19. Pour l'instant, on se trouve réduits donc à espérer que de nouvelles attitudes à voir les choses, plus porteuses de sens, interviennent aux endroits décisifs et qu'une nouvelle escalade du conflit nous soit épargnée.

Endiguer l'expansion de l'OTAN est vital pour la sécurité nationale russe – et mondiale

hd. Le quotidien mexicain «La Jornada» est l'un des journaux les plus réputés d'Amérique latine. Le 24 décembre 2021, il a publié, lors de son éditorial sur l'élargissement de l'OTAN, les affirmations suivantes:

«Le président russe Vladimir Poutine a estimé que les premières réactions des États-Unis pour résoudre la crise en Ukraine étaient «positives». Selon le président, ses «partenaires américains» se disent «prêts à commencer cette discussion, ces négociations, dès le début de l'année à Genève», ce qui pourrait ouvrir la porte à la détente après des mois d'escalade de déclarations dans lesquelles le Kremlin accuse l'Occident de menacer ses frontières et de chercher à étendre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à l'est, tandis que Washington et l'Union européenne affirment que la Russie se prépare à envahir l'Ukraine voisine.

Endiguer l'expansion de l'OTAN est vital pour la sécurité nationale russe et M. Poutine a clairement indiqué

que toute nouvelle adhésion d'anciens États soviétiques serait inacceptable. Il convient de rappeler que le non-élargissement de l'alliance atlantique était l'un des engagements pris par l'Occident dans les accords qui ont suivi l'effondrement de l'Union des républiques socialistes soviétiques et que la violation persistante de cet accord a eu pour conséquence que la Russie a été presque complètement entourée de pays hostiles et lourdement armés sur son flanc ouest.

Le conflit en Ukraine est de la plus haute importance non seulement pour les personnes directement concernées, mais aussi pour la communauté internationale dans son ensemble, car il s'agit de l'un des deux différends qui la menacent d'une collision armée entre les grandes puissances qui pourra déstabiliser le monde entier.»

Source: «La Jornada» du 24 Décembre 2021

(Traduction *Horizons et débats*)

Le maire de New York voudrait y reproduire le «Needle Park» de Zurich

par Bob Barr, Géorgie



Bob Barr (photo mad)

Zurich, en Suisse, est un important centre financier international situé à l'extrémité nord du lac du même nom. De 1987 à 1992, cependant, cette superbe ville suisse a abrité le «Needle Park», un projet expérimental de consommation de drogues dures illicites qui a mal tourné et dont les conséquences désastreuses ont pesé sur la ville pendant des années.

Trois décennies après ce fiasco de la consommation d'héroïne en Suisse, la nouvelle génération «woke» des maires, des procureurs et des gouverneurs des Etats-Unis souhaiterait recréer une version américanisée du Needle Park zurichois.

Les partisans des «Safe Injection Facilities» (salles d'injection sécurisées) ou «SIF» semblent considérer qu'en leur fournissant seringues et autres accessoires nécessaires à la consommation de drogues tout en mettant

* Bob Barr a siégé à la Chambre des représentants des Etats-Unis de 1995 à 2003 où il représentait le septième district de Géorgie. De 1986 à 1990, il a été procureur des Etats-Unis à Atlanta et a travaillé pour la CIA dans les années 1970. Il travaille aujourd'hui comme avocat à Atlanta, en Géorgie. Il est à la tête de l'organisation *Liberty Guard*.

à leur disposition un lieu sécurisé pour «se piquer» on aide réellement les toxicomanes. Dans ce monde bizarroïde, le fait d'en faciliter la consommation conduirait donc à une réduction de la toxicomanie.

L'histoire est moins reluisante et nous a appris qu'encourager la consommation publique de substances illicites réglementées et hautement addictives telles que l'héroïne et la méthamphétamine (*Crystal meth*) n'est pas une si bonne idée, surtout lorsque, comme c'est actuellement le cas dans un grand nombre de grandes villes américaines, les taux de criminalité violente sont en hausse, la présence des forces de l'ordre en baisse et la population des sans-abri en augmentation.

Nullement découragé par la réalité, le futur ex-maire de New York, *Bill de Blasio*, a proposé de créer au moins deux zones similaires dans Big Apple, dont l'une à Harlem, dans l'Upper West Side de Manhattan, dans laquelle les toxicomanes seraient autorisés à s'injecter ouvertement les drogues de leur choix sans craindre d'être arrêtés ou harcelés par les autorités locales. Cette initiative fait suite à la promulgation, le mois dernier, d'une loi adoptée par la gouverneure *Kathy Hochul*, laquelle loi dépénalise la possession ou la vente de seringues hypodermiques jetables utilisées par les dealers et les consommateurs de drogues dures.

Les partisans de la légalisation de la réglementation de substances telles que l'héroïne et la

méthamphétamine, soutiennent également les mesures gouvernementales visant à faciliter la consommation de ces substances et prônent depuis les années 1970 des initiatives telles que celle que New York est sur le point de réaliser. C'est cette philosophie dite de «réduction des risques» qui a conduit à la mise en place du célèbre Needle Park de Zurich (lequel a en fait entraîné une escalade des overdoses et l'explosion des contaminations par le VIH).

Les villes américaines dirigées par des démocrates, dont San Francisco, Seattle, Portland, Philadelphie et, bien sûr, New York, ont caressé le concept de FIS pendant des années, mais jusqu'à présent, les procureurs et les tribunaux fédéraux se sont rarement montrés compréhensifs envers ces tentatives.

Alors que – par exemple – un juge fédéral de district à Philadelphie avait émis fin 2019 un arrêté qui aurait permis à un LSI dénommé «Safehouse» d'opérer dans la «Ville de l'amitié fraternelle», un jury de la cour d'appel a annulé cet arrêté au début de cette année. Dans sa décision, la Cour d'appel du troisième district a estimé que le LSI envisagé enfreindrait la loi fédérale sur les fumeries de crack, une loi de 1986 rendant illégale l'exploitation d'une installation qui permet ou facilite l'utilisation ou la distribution de toute substance réglementée.

Bien que la «législation sur les salles de crack» de 1986 ait été adoptée avec le ferme soutien de *Joe Biden*, alors encore sénateur, les partisans actuels d'un changement radical de la politique publique en matière de drogues considèrent le procureur général *Merrick Garland*, membre de l'administration Biden comme une potentielle bouée de secours.

Lorsque M. de Blasio a dévoilé le mois dernier sa toute nouvelle proposition de zone de libre consommation de drogues, il a constaté avec satisfaction que «nous avons une nouvelle administration à Washington» qui «propose le type de coopération potentielle dont nous avons besoin».

L'affectation de fonds publics à la création et l'entretien de zones ou d'installations où les toxicomanes disposeraient d'un abri sécurisé afin de s'injecter des substances telles que l'héroïne demeure un rêve activement caressé par M. de Blasio et ses collègues gauchistes dans d'autres villes «deep blue».

Nombre de défenseurs de ces zones de consommation réglementée de la drogue considèrent leur création comme la suite logique de la politique de l'administration *Obama* consistant à ne pas tenter de poursuites pour la grande majorité des délits liés à la marijuana. Or, ce n'est pas le cas et cela ne devrait pas le devenir.

(Traduction *Horizons et débats*)

La politique de la drogue à l'époque du Platzspitz et sa poursuite

par Sabina Geissbühler-Strupler*

Plusieurs personnes ayant été touchées d'une manière ou d'une autre par la misère des toxicomanes se retrouvent au sein du comité de notre association suisse «Parents contre la drogue», fondée au début des années 90 et dont j'assume la présidence. A cette époque, d'autres associations ont été créées pour lutter contre la politique de la drogue du lobby de la légalisation idéologiquement motivé, par exemple «Jeunesse en santé», «Jeunesse sans drogue», «Médecins contre la drogue», «Association des anciens toxicomanes».

En Suisse alémanique, les postes clés des médias, des services sociaux et d'aide sociale, mais aussi de la politique en matière de drogue, étaient occupés par des soi-disant spécialistes des questions de dépendance. Leur stratégie consistait à dire que l'Etat devait accorder à chaque individu «le droit de consommer des drogues». L'Etat devait cultiver ou acheter lui-même des «stupéfiants propres», les contrôler et les distribuer aux frais des caisses d'assurance maladie. Pour que la population suisse approuve ce plan, le trafic et la consommation de drogue ont été autorisés dans les villes sans intervention de la police jusqu'à ce que la misère des scènes ouvertes de la drogue devienne évidente. La sécurité de la population n'était plus garantie. A l'aide d'images effrayantes des scènes ouvertes de la drogue, les médias ont tenté de faire évoluer l'opinion publique en faveur d'une libéralisation de la drogue et d'un «oui» à la distribution par l'Etat de stupéfiants tels que la méthadone et l'héroïne.

A l'époque, des centaines de résultats d'études scientifiques sur les dangers de la consommation de cannabis étaient disponibles, mais ils ont été ignorés par les soi-disant «experts en toxicomanie», alors en poste. Les parents, les membres des autorités et les politiciens étaient également souvent mal informés. Le fait que le cannabis puisse nuire à la concentration, à la réaction, à la volonté d'être actif et à la mémoire et qu'il puisse ainsi souvent entraîner des interruptions de scolarité ou d'apprentissage a été passé sous silence. Le fait que fumer du cannabis puisse être responsable de l'apparition d'une psychose ou d'une schizophrénie a pu être constaté dès les années 90 dans différentes publications scientifiques.

Minimisation dangereuse

A cette époque, j'étais la mère inquiète de quatre adolescents. On suggérait aux jeunes que les stupéfiants faisaient partie d'un style de vie «cool».

* Sabina Geissbühler-Strupler, enseignante primaire et professeur de gymnastique et de sport avec diplôme fédéral, présidente de l'Association suisse «Parents contre la drogue», Halen 18, 3037 Herrenschanzen, 031 302 32 92.

Quelle est la situation de la consommation de drogue en Suisse aujourd'hui?

gl. La Suisse reste un haut lieu de la consommation de drogues. Les grandes scènes ouvertes de la drogue ont aujourd'hui en grande partie disparu.

En revanche, la consommation de drogues se déroule dans des maisons privées, des clubs ou ailleurs. Des programmes de distribution de drogue financés par l'Etat ont été mis en place, tandis que des centres de traitement axés sur l'abstinence ont été fermés. Ainsi, en 1994, 14000 toxicomanes ont bénéficié d'un traitement de substitution (dont 64 % de méthadone); depuis 1999, le nombre est resté constant, entre 17000 et 18000 personnes (https://zahlen-fakten.suchtschweiz.ch/docs/library/labhart_rq5zqh2rifkh.pdf). Plus de la moitié d'entre eux ont aujourd'hui entre 45 et 55 ans, ce qui signifie que les junkies de l'époque du Platzspitz, qui ne se sont jamais débarrassés de la drogue, reçoivent désormais leur dose de l'Etat. Une grande partie de ces personnes vit de l'Assurance-invalidité (AI) ou de l'aide sociale. On ne trouve aucune étude concernant leurs problèmes de santé, psychiques ou familiaux.

En ce qui concerne la consommation de cannabis et de cocaïne parmi la jeune génération actuelle, la Suisse est également le triste leader européen. En 2017 (dernier chiffre disponible auprès de l'Office fédéral de la santé publique

OFSP), 22 % des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans ont consommé du cannabis au cours de l'année écoulée (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/gesundheit/determinanten/illegal-drogen.html>).

Parmi les garçons de 15 ans, ce sont même 13,7 % consommant du cannabis au cours du dernier mois – et cela avec un taux de THC aujourd'hui nettement plus élevé. Aucune étude n'a encore été menée sur le nombre de jeunes devant chaque année arrêter leur apprentissage à cause de leurs problèmes de drogue ou sur le nombre de ceux se retrouvant en hôpital psychiatrique et ne parvenant pas à sortir d'une psychose liée au cannabis. Les chiffres devraient être effrayants.

De même, la consommation de cocaïne est très élevée en Suisse. Lors de l'analyse comparative des eaux usées de 70 villes européennes, quatre villes suisses – Saint-Gall, Zurich, Bâle et Genève – figuraient en 2020 parmi les dix premières.

Une véritable prévention efficace contre la drogue n'a plus lieu depuis les années 1990. On continue à banaliser les drogues et à propager comme objectif le «bon usage» de celles-ci. Est-ce ainsi que nous voulons former la prochaine génération sennée nous aider à résoudre nos problèmes actuels?

Il était également possible de se procurer des drogues n'importe où, et de plus en plus de personnes dépendantes pouvaient se gaver de drogues pendant des années sans être inquiétées.

Aujourd'hui, ce même lobby de la légalisation des drogues met malheureusement tout en œuvre pour édulcorer encore plus la loi sur les stupéfiants, pour la saper et, plus récemment, pour la rendre absurde avec un article «expérimental». Cela conduirait à la destruction de nombreuses vies humaines.

Jeanne Hersch: la liberté et la drogue s'excluent mutuellement

Heureusement, nous avons trouvé à l'époque le soutien de personnes courageuses comme *Jeanne Hersch*, professeur de philosophie à Genève. Elle suivait avec beaucoup d'inquiétude l'évolution de la politique suisse en matière de drogue et prenait position en ces termes: «L'essentiel de la condition humaine est la liberté de choix. Mais la consommation de drogues empêche l'humain d'être vraiment humain. Le consommateur de drogues perd sa liberté et sa capacité à assumer des responsabilités pour lui-même et pour les autres. C'est pourquoi il s'agit d'une pure perversion de la pensée que d'affirmer que pouvoir consommer des drogues fait partie des droits de l'homme.»

La distribution d'héroïne aboutit à une véritable «industrie de la drogue»

Les toxicomanes ont soudain été traités non plus comme des malades, mais comme des

clients qui devaient décider eux-mêmes de ce qu'ils voulaient consommer et de la quantité de substances addictives qu'ils voulaient consommer. Certes, lors de la votation sur les essais de distribution d'héroïne, on avait promis aux électeurs que cette distribution de drogue par l'Etat ne serait que temporairement nécessaire après la fermeture des scènes ouvertes de la drogue, en tant qu'aide à la survie des toxicomanes, et qu'une limitation dans le temps ainsi qu'une réduction des doses seraient pratiquées jusqu'à l'abstinence. Bien entendu, les promoteurs de la distribution d'héroïne (*Uchtenhagen, Häm-mig, Gutzwiller, Seidenberg*, etc.) étaient également au courant des échecs des tentatives de distribution de drogues à l'étranger, comme en Suède et en Angleterre. Comme nous devons le constater, les expériences lancées en 1995 ont donné naissance à une véritable «industrie de la drogue», payée par l'Etat.

C'est la drogue elle-même qui détruit l'homme

Dans les années 90, j'ai été témoin de nombreux destins, dont certains me hantent encore aujourd'hui. J'ai fait la connaissance d'une mère désespérée. Elle allait d'un centre de consultation à l'autre avec sa fille toxicomane. Mais partout, on lui décrivait le cannabis comme une drogue inoffensive.

Plus tard, elle raconta: «Pendant longtemps, je n'ai pas su à quel point les changements de caractère provoqués par le cannabis allaient être décisifs pour la vie de ma fille. Personne

ne peut constater ce changement aussi bien que les parents! Ce qui était le plus frappant, c'était la prédominance d'une passivité étonnante. La consommation (musique, vidéos) est devenue plus importante que l'activité (entreprendre quelque chose soi-même). Le sport a été abandonné. Le cercle d'amis a changé; les nouveaux «amis» évitaient le contact avec nous, les parents. De fortes fluctuations d'humeur se sont produites. Ma fille souffrait de manque de concentration, d'oubli et de démotivation. Ses résultats scolaires ont baissé, son apprentissage professionnel était menacé. Ses vêtements sont devenus négligés, elle s'habillait presque exclusivement en noir et gris. Tout cela a préparé de manière décisive l'entrée dans l'héroïne. Ma fille était déjà dépendante, le joint était l'événement le plus important, le sentiment le plus fort.

Pourquoi minimise-t-on cette drogue qui endommage le cerveau? Qui demande l'autorisation du haschisch? Des centaines de parents ont vu le haschisch devenir la première drogue de leurs enfants.

Les toxicomanes ont souvent l'impression qu'ils seraient capables de travailler si la drogue était à leur disposition sans problème. Ma fille a dû perdre cette illusion – elle a été licenciée pour manque de fiabilité, incapacité à saisir une commande, tremblements. Ceux qui croient que le problème de la drogue peut être résolu si la drogue peut être achetée en pharmacie n'ont jamais vécu avec un toxicomane. Ce n'est pas simplement de la criminalité liée à l'achat – c'est la drogue elle-même qui détruit l'être humain.»

Les quatre piliers inégalement pondérés

La politique des quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques, répression), en vigueur dans toute la Suisse depuis 1991, et la Convention de l'ONU sur les drogues, ratifiée en 2005, ont fixé comme objectif les mêmes mesures axées sur l'abstinence. Il serait donc du devoir de la politique de définir clairement les offres et de les répartir entre les quatre piliers. Les consultations ambulatoires pour les personnes toxicodépendantes – de plus en plus souvent des jeunes fumeurs de joints qui souffrent de graves problèmes liés aux effets secondaires du tétrahydrocannabinol (THC) – sont depuis peu «comptabilisées» comme thérapie. Ces offres à bas seuil ne permettent qu'à un petit nombre de toxicomanes de sortir de la drogue et engloutissent des millions d'argent du contribuable. Les institutions de thérapie stationnaires, axées sur l'abstinence, sont négligées de manière criminelle, alors qu'elles constituent un pilier équivalent. Et ce, bien qu'il ait été démontré à maintes reprises (par exemple en Suède

Service militaire obligatoire et principe de milice – Réforme AVS 21

C'est le peuple qui doit dire le droit, et non la CEDH de Strasbourg

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

De nos jours il est devenu courant de crier à la discrimination, entre autres à la discrimination sexuelle. Dernièrement un citoyen Suisse – et donc astreint au service militaire – a porté une affaire explosive devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg, en invoquant l'article 8 de la Constitution fédérale suisse relatif à l'égalité des droits, en particulier son alinéa 3: «L'homme et la femme sont égaux en droit. [...]». Il espérait sans doute mettre ainsi un terme à l'obligation constitutionnelle de servir imposée aux Suisses de sexe masculin seuls. C'est sur ce même article de la Constitution suisse, mais vu sous un angle totalement différent, que s'appuient les conseillères nationales et les conseillères aux Etats qui, lors de la session d'hiver du Parlement qui vient de s'achever, se sont opposées à l'augmentation de l'âge de la retraite AVS des femmes, le portant de 64 à 65 ans, l'alignant ainsi sur l'âge de retraite des hommes.

Il convient donc à présent de présenter ci-dessous ces deux démarches différentes, pour obtenir gain de cause et de les soumettre à un examen critique.

Le principe de milice, expression directe de la neutralité armée et devoir civique impliqué dans la démocratie directe, est l'un des piliers majeurs du système étatique suisse. Selon l'article 59, alinéa 1 de la Constitution fédérale, tout citoyen suisse est tenu de faire son service militaire, c'est-à-dire qu'il doit accomplir, parallèlement à ses obligations professionnelles, un service obligatoire au sein des forces armées, dans le service civil ou, le cas échéant, dans la protection civile. Pour les Suissesses, le service militaire ou civil est basé sur le volontariat (art. 59, al. 2, Cst.).¹ Cette réglementation ne correspond certes plus à la conception actuelle de l'égalité des sexes, mais elle figure dans la Constitution telle qu'elle s'est développée au fil de l'histoire, et la grande majorité des hommes ne se sentent pas «discriminés» en raison de leur obligation de servir.

Voie démocratique ou recours à Strasbourg?

Si les citoyens suisses souhaitent changer cet ordre des choses, ils ont à leur disposition l'instrument de l'initiative populaire. Le GSSa (Groupe pour une Suisse sans armée) a tiré profit de cet outil démocratique en 1989 avec son Initiative pour la suppression de l'armée, laquelle initiative a été rejetée par près de deux tiers des votants. Depuis, le GSSa saute sur toutes les occasions de faire entendre sa voix dès que se présente une éventualité d'affaiblir encore davantage l'armée, aux effectifs malheureusement déjà fortement réduits – ainsi avec l'Initiative actuellement en cours contre l'achat d'avions de combat F-35 aux Etats-Unis, un véritable dilemme pour les partisans de l'armée suisse, opposés en même temps à une intégration toujours plus étroite dans l'OTAN dominée par les Etats-Unis. Le GSSa n'est pas vraiment ma tasse de thé, mais il est dans ses droits en faisant recours à la démocratie directe.

Un autre citoyen helvétique, M. K., a, quant à lui, emprunté la voie juridique pour faire annuler ses obligations militaires. Après s'être fait déclarer inapte au service, il s'est vu imposer de payer chaque année la taxe d'exemption de l'obligation de servir. Sans succès, il a fait opposition à la facture de 2014 (CHF 1 662), puis a fait recours auprès du tribunal administratif cantonal, affaire qu'il a ensuite

Je trouve que le principe de milice fait très bien ses preuves en temps de crise

Extrait d'une interview avec M^{me} Viola Amherd, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

A propos de la soi-disant «querelle sur les vaccinations» dans certains parties de la population suisse: «Il faut considérer tout ce qui va bien dans notre pays. Or je pense que nous sommes tout simplement gâtés. Ces dernières décennies, nous nous sommes toujours bien portés. C'est pourquoi nous ne sommes pas habitués à nous confronter à une telle crise. Eh bien, c'est le moment de la regarder en face.»

Quant à la question de la «liberté personnelle» dans la pandémie: «Ma liberté s'arrête là où commence celle d'autrui. L'autonomie absolue, c'est-à-dire ne pas tenir compte d'autrui, n'existe pas. Ceux qui défendent une conception de la liberté sans limites ne seraient sans doute pas heureux si leur vis-à-vis revendiquait la même chose.»

En ce qui concerne le principe de subsidiarité, le Conseil fédéral mobilise actuellement jusqu'à 2500 soldats, hommes et femmes, pour soutenir les cantons qui le souhaitent. A la question de savoir pourquoi cet engagement ne se réalise que maintenant, M^{me} Viola Amherd répond: «L'armée est là lorsqu'on en a besoin. Mais elle ne se met pas en marche automatiquement; elle n'intervient que sur demande.»

Quant au principe de milice, basal pour le système politique suisse: «Je trouve que le

principe de milice fait très bien ses preuves en temps de crise.» Selon elle, les soldats sanitaires qui disposent d'une formation sanitaire professionnelle sont capables d'effectuer un travail de soins dans les hôpitaux, de sorte que le personnel aura davantage de capacités à s'occuper de cas graves. Les soldats disposant d'autres formations professionnelles se prêtent à des engagements où leurs capacités spécifiques seront demandées. «Pour moi, cette crise montre précisément à quel point notre modèle d'armée de milice est bénéfique.»

¹ Principe de milice: concept basal de la démocratie suisse qui cherche à s'assurer de la collaboration active et responsable des personnes civiques sur tous les niveaux de l'administration de l'état, y compris dans l'armée (où les officiers ne sont des professionnels que dans les grades supérieurs).

Source: Birrer, Raphaela; Stäuble, Mario. «Schauen Sie (Tschugger)! Dann wissen Sie, warum es hier so viele Walliser hat»; Interview avec M^{me} Viola Amherd, conseillère fédérale. Dans: «Tages-Anzeiger» du 20 décembre 2021

portée devant le Tribunal fédéral «en demandant qu'il soit [...] exempté de l'obligation de servir ou de la taxe d'exemption de l'obligation de servir».²

Le Tribunal fédéral a approuvé M. K. dans la mesure où «l'obligation de servir limitée aux hommes (et donc aussi l'obligation de payer la taxe d'exemption qui y est liée) est en contradiction avec l'art. 8, al. 2 et 3, Cst» (considérant 3.3). Par la suite, la plus haute juridiction suisse a toutefois constaté que «l'art. 59, al. 1 et 2, Cst. limite expressément et volontairement l'obligation de servir aux hommes [...], tout comme l'art. 61, al. 3, Cst., l'obligation de servir dans la protection civile. Cela constitue une exception à l'art. 8, al. 2 et 3, Cst. contenue dans la Constitution elle-même». (Considération 3.4.)

La plus haute juridiction suisse poursuit ainsi: «Ce n'est pas au Tribunal fédéral, mais au constituant de décider si cette réglementation est objectivement judicieuse ou si elle doit éventuellement être modifiée. Il n'est donc pas nécessaire d'entrer dans le détail des arguments du requérant selon lesquels l'inégalité de traitement n'est pas justifiée» (Considération, 3.4. mise en italique mw). Le tribunal a ainsi rappelé au plaignant (un juriste, la chose est plaisante) qu'en Suisse, le pouvoir suprême appartient au souverain et, en conséquence, a rejeté le recours.

Le plaignant M. K. a dès lors critiqué le fait que le Tribunal fédéral ait statué «selon des considérations politiques». Eh bien non, justement, car il n'a fait que s'en tenir à la Constitution fédérale, au droit. Mais pour M. K., le recours au Tribunal fédéral n'était de toute façon qu'un prétexte, son objectif étant d'obtenir gain de cause auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg et d'ainsi abolir la réglementation constitutionnelle sur le service militaire obligatoire. Le quotidien «Neue Zürcher Zeitung» commente: «Un service militaire obligatoire également pour les femmes ou un service civique pour tous: M. K. n'a pas là-dessus d'idées précises. La seule chose qui lui importe, dit-il, c'est qu'un tribunal constate que la réglementation en vigueur est juridiquement erronée.»³

Katharina Fontana, correspondante de longue date du Tribunal fédéral pour la «Neue Zürcher Zeitung», met les points sur les i par

ses observations suivantes: «On peut maintenant penser ce que l'on veut du service militaire obligatoire pour les hommes. On peut considérer qu'il s'agit d'un système dépassé et s'étonner de la facilité avec laquelle les hommes ont jusqu'à aujourd'hui, accepté sans résistance, leur désavantage juridique. Mais c'est une toute autre question que celle de se demander si le recours à un tribunal international est la bonne démarche pour provoquer un changement dans une loi intra-nationale. Doit-on vraiment confier la compétence de trancher à un panel de juges à Strasbourg et non pas engager les instances constitutionnelles, donc le Parlement et le peuple?»

En tant que Suisseuse partisane de la démocratie, je ne peux que souscrire à ce raisonnement. Il faut espérer – mais je ne risquerais pas un pari! – que la CEDH ne s'immiscera pas dans quelque chose d'aussi historiquement établi que le service militaire obligatoire dans les différents Etats. Quoi qu'il en soit, c'est à nous, votants suisses, qu'appartient le dernier mot lorsqu'il s'agit de préserver notre ordre constitutionnel.

Lutte démocratique pour un relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans, pour les femmes aussi

Lors de la session d'hiver qui vient de s'achever, le Parlement a adopté la dernière réforme de l'assurance vieillesse et survivants (réforme AVS 21). Le sujet central de nombreux débats très animés au Conseil national et au Conseil des Etats depuis la session de printemps a été le relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, attendu depuis longtemps, et ainsi leur alignement sur l'âge de départ en retraite des hommes.

Sur ce point, les hommes suisses étaient jusqu'à présent désavantagés: pour bénéficier d'une pension de retraite complète, ils devaient avoir 65 ans depuis l'introduction de l'AVS en 1948, tandis que les femmes, jusqu'en 1997, y avaient accès dès l'âge de 62 ans. L'âge du départ en retraite des femmes a ensuite été progressivement relevé à 63 ans jusqu'en 2001, puis à 64 ans jusqu'en 2005. Les projets ultérieurs du Parlement concernant la réforme de l'AVS, ainsi que des initiatives populaires sur le même sujet n'ont pas rencontré la faveur des électeurs, le dernier en date étant le 24 septembre 2017, un

«paquet électoral» qui, en plus de repousser l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes dans l'AVS (prévoyance étatique), voulait en même temps réorganiser la caisse de pension (prévoyance professionnelle), en combinaison avec une augmentation de la TVA.

Comme pour tous les projets de réforme des retraites, les socialistes et les Verts ont également mis en avant, dans le cadre de la réforme AVS 21, la discrimination qui, selon eux, continue d'exister dans les faits à l'encontre des femmes dans la vie professionnelle et en particulier au niveau des salaires, afin de s'opposer au départ en retraite à 65 ans ou du moins de le vider de sa substance. Ils s'appuient pour cela sur l'article 8, alinéa 3 de la Constitution fédérale: «L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à leur égalité de droit et de fait, notamment dans la famille, la formation et le travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.» La nature et l'ampleur de cet amortissement ainsi que son financement ont fait l'objet de discussions au sein des deux Chambres, provoquant entre elles plusieurs divergences, qui ont fait l'objet de nombreuses séances consciencieusement menées. Le 15 décembre, les deux chambres ont approuvé la proposition de la conférence de conciliation (proposition de compromis), contre la volonté du PS et des Verts, qui ont voté en bloc contre la proposition et ont déjà annoncé, avec l'Union syndicale suisse (USS), le lancement d'un référendum contre la modification de la loi sur l'AVS.⁴

Les points clés de la réforme AVS 21

On peut s'attendre à ce que ce référendum aboutisse. En 2022, nous voterons donc pour ou contre une réforme relativement souple de l'AVS, dont l'objectif principal est de garantir les rentes pour les prochaines années (l'AVS a besoin de 26 milliards de francs supplémentaires d'ici 2030). Points essentiels du projet de loi du Parlement:

- A partir de 2023, l'âge de la retraite des femmes passera de 64 à 65 ans, par étapes de trois mois par an. (Cette mesure devrait permettre d'économiser dix milliards de francs en l'espace de dix ans).
- Les femmes concernées par la réforme de l'AVS, nées entre 1960 et 1968, recevront une compensation de leur rente à vie, s'élevant à 160 francs par mois pour les bas revenus, 100 francs pour les revenus moyens et 50 francs pour les revenus plus élevés.
- Les femmes appartenant à la classe de salaire la plus basse pourront continuer à prendre leur retraite un an plus tôt sans que leur rente en soit réduite.
- Augmentation de 0,4 % de la TVA, qui est actuellement de 7,7 % (pour financer ces mesures compensatoires d'un montant d'environ 3,25 milliards de francs).
- La question de savoir si le bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) issu des intérêts négatifs devait être utilisé pour financer l'AVS a fait l'objet de discussions à l'issue desquelles le Parlement s'est finalement prononcé contre cette proposition, afin de préserver l'indépendance de la BNS.

Conclusion: Ce projet paraît dans son ensemble assez équilibré, alignant l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes tout en essayant de répondre aux besoins financiers de l'AVS, mais préservant également les droits des générations concernées à une retraite adéquate. Selon le PS, les Verts et les syndicats, les «compensations prévues pour les femmes de la génération de transition sont toutefois absolument insuffisantes». La campagne de votation s'annonce passionnante. ●

¹ «Tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire. La loi prévoit un service civil de remplacement. Les Suissesses peuvent servir dans l'armée à titre volontaire.» (Constitution Suisse, article 59, al 1 et 2)

² Tribunal fédéral. II^e Cour de droit public. Arrêt 2C_1051/2016 du 24 août 2017

³ Fontana, Katharina. «Diskriminierte Männer: Ein Schweizer sucht sein Recht in Strassburg» dans: «Neue Zürcher Zeitung» du 06/12/2021

⁴ «Le PS soutient le référendum contre AVS 21». Communiqué de presse du PS Suisse du 15 décembre 2021

«La politique de la drogue ...»

suite de la page 5

ou à San Patrignano près de Rimini en Italie) qu'une politique de promotion de l'abstinence et donc durable est la plus à même d'aider à sortir de la dépendance. Il faudrait donc investir avant tout dans de telles institutions.

Jusqu'à présent, il manque une déclaration politique claire sur une offre de thérapie orientée vers l'abstinence. La pression «prison ou thérapie orientée vers l'abstinence?» ou une forte motivation de l'entourage sont très importantes pour les toxicomanes. Il n'est pas acceptable que des offres de substitution

ou une «consommation de drogue réglementée» par l'Etat privent les personnes dépendantes d'une vie sans drogue. Le fait que ces offres soient financées par l'assurance maladie ne prouve en rien qu'elles soient adaptées à la thérapie: ce n'est pas admissible. De même, les programmes de méthadone, tels qu'ils sont menés aujourd'hui, ne devraient pas faire partie du «pilier thérapie», mais de la «réduction des risques».

La prévention des drogues négligée

Qui a déjà vu une campagne de prévention contre la consommation de cannabis ou de cocaïne? Nous sommes d'avis que les conseil-

lers et les soignants dans le domaine des dépendances doivent s'engager à atteindre l'objectif d'abstinence et d'arrêt de la consommation.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) devrait être chargé de s'engager dans des campagnes de prévention pour des mesures efficaces et de mettre au placard les idées de libéralisation dépassées des années 68 et 90.

Le parc Platzspitz est un parc zurichois situé à côté du Musée national suisse. Dans les années 80, le Platzspitz est devenu le lieu de rencontre des toxicomanes. ●

(Traduction Horizons et débats)

«L'inclusion et l'intégration à l'école ont-elles échoué?»

A propos de la réflexion critique de Beat Kissling sur les concepts scolaires actuels

par Eliane Perret



«L'inclusion et l'intégration à l'école ont-elles échoué?» tel est le titre d'un livre récemment paru, qui invite à une discussion différenciée sur ce thème.

Cette nouvelle parution s'inscrit dans une compréhension beaucoup plus large que d'habitude et aborde des questions fondamentales sur l'éducation. Dans son livre, Beat Kissling, spécialiste des sciences de l'éducation, enseignant et psychothérapeute, nous en donne les bases. Il s'agit en effet d'une perle pour tous ceux ne souhaitant pas se perdre dans la jungle des litiges théoriques. En plus, il s'agit d'un livre qui s'adresse – de manière réfléchie – à chaque enfant et à ce qu'il convient toujours d'appeler, la mission de l'école.

Dans son introduction, l'auteur nous présente des biographies de personnes ayant vécu une intégration réussie ou ratée. Là déjà, on se trouve face à toute la complexité de la question qui doit respecter l'individualité, le réseau de relations et des conditions de vie de la personne concernée. Une fois le sujet approché, de manière empathique, l'auteur emmène le lecteur dans une digression historique sur la genèse de l'enseignement spécialisé, en présentant son virage vers l'intégration et l'inclusion dans le cadre des conventions internationales. C'est une présentation qui débouche sur une pondération nuancée de la marge de manœuvre de l'enseignant dans ce vaste contexte, souvent négligée, mais existante. L'auteur montre, à l'aide d'exemples concrets, comment l'intégration et l'inclusion sont mises en œuvre et quelles exigences, problèmes connexes et objections critiques doivent être pris en compte. Le faisant, l'auteur cite des voix scientifiques renommées mais donne également la parole à d'anciens élèves de l'enseignement spécialisé directement concernés. Là encore, on ressent le souci de l'auteur d'encourager un dialogue essentiel, porté par des valeurs humaines et

dans l'intérêt de l'enfant, et de contribuer ainsi à prendre le relais du débat actuel, pourtant souvent teinté de polémiques.

Le chapitre anthropologique, dans lequel l'auteur présente de manière différenciée l'état actuel de la recherche pour un apprentissage réussi, mérite une attention particulière. Il ne s'agit pas seulement de bases spécifiques à l'apprentissage avec des enfants et des adolescents ayant des besoins particuliers, mais de processus d'apprentissage en général, car la question de savoir comment apprendre au mieux se pose dans tous les types d'écoles et à tous les âges. Une place particulière est accordée à la recherche sur l'attachement, ce qui permet à l'auteur de compléter de manière substantielle les résultats de l'étude Hattie. Avec ce chapitre anthropologique, le livre se démarque agréablement de nombreuses et nouvelles publications qui, à cet égard, ne vont pas assez en profondeur. Il est évident que le lecteur se pose, à la lecture de cet ouvrage, des questions sur les formes d'enseignement et les aménagements d'apprentissage individualisés qui sont aujourd'hui courants et qui semblent s'établir actuellement (dans une cascade de réformes scolaires). Et ce à juste titre, car ils ne répondent guère aux exigences de qualité, si l'on se réfère à l'état de la recherche mondiale présenté dans le livre.

Les fondements anthropologiques entraînent également des exigences concernant la compréhension du rôle et des tâches des enseignants, qui vont bien au-delà de la simple transmission de la matière ou de la mise à disposition d'environnements d'apprentissage. L'auteur concrétise cette problématique à l'aide d'exemples impressionnants tirés de la pratique scolaire et s'appuie sur ses propres expériences d'enseignement et sur les descriptions authentiques d'élèves.

Quelles sont donc les conditions d'une intégration réussie, pour reprendre la question du titre de l'ouvrage? Les connaissances

scientifiques présentées jusqu'ici, elles seules, fournissent déjà des réponses et étayent ainsi celles repérées dans des chapitres suivants. L'auteur analyse des exemples tirés de la littérature et du matériel filmé qui montrent à quel point le développement d'un enfant est influencé par la personnalité de l'enseignant et la relation qui se crée, décrivant des expériences scolaires menées par des pionniers de la psychologie et de la pédagogie (comme celles de la psychologie individuelle, par exemple), dans lesquelles l'intégration prend des contours vivants. En lisant ce livre, des expériences scolaires vécues soi-même réapparaissent, positives et négatives, et on ne peut s'empêcher de reconsidérer à fond les perspectives proposées jusqu'à présent.

Dans ce contexte, les explications de l'auteur sur «l'apprentissage par le dialogue» («Dialogisches Lernen»), formes qui permettent de poursuivre ses apprentissages dans le cadre d'une activité commune, sont d'intérêt particulier – une forme didactique qui a fait son entrée depuis un certain temps, surtout dans les pays anglo-américains où elle remplace les diverses expériences de réforme, souvent échouées. Cette forme d'enseignement, totalement en phase avec des «qualités interdisciplinaires» et émotives, souvent exigées aujourd'hui, telles que l'empathie, la capacité à travailler en équipe et l'esprit critique. L'auteur plaide pour qu'elle occupe une place plus importante chez nous aussi, notamment dans les cursus de pédagogie (curative)! Ainsi, cette partie du livre contribue-t-elle également à une vision différenciée des facteurs façonnant le processus complexe de l'apprentissage réussi.

Le livre débouche sur des conclusions pertinentes se distinguant, elles aussi, par leur précision scientifique, leur vision pédagogique et leur approche humaine, mais qu'il ne faut pas anticiper ici.

Nous recommandons donc la lecture de ce livre à tous ceux qui souhaitent donner un



ISBN 978-3-456-85920-0

contenu plus concret à l'idée d'une «école ouverte à l'avenir» et de la véritable «formation pour tous». D'une part, il s'agit d'une panoplie de nouveaux acquis scientifiques, d'autre part, l'auteur renoue les liens avec la pratique pédagogique qui exige des pédagogues actifs, chaque jour. Dans son ensemble, le livre de Beat Kissling fait preuve – c'est décisif, me semble-t-il – d'une attitude profondément pédagogique qui puise dans la conception de l'être humain en tant que personne (et non pas d'objet). Le livre rend visibles les bases d'une discussion approfondie, non seulement sur la question de l'intégration et de l'inclusion, mais sur celles liées à l'école et de l'éducation tout court. Une discussion toujours ouverte qui doit pourtant éviter de se faire l'objet des stratégies de politique scolaire mais plutôt se fonder sur la base des connaissances scientifiques ainsi que sur la responsabilité civique.

Kissling, Beat. *Sind Inklusion und Integration gescheitert? Eine kritische Auseinandersetzung*. Berne: Hogrefe. 2022. ISBN 978 3 456 85920 0

Alerte sur les dangers de la technologie dans la petite enfance

par Nicole Duprat, Professeure des Ecoles à la retraite, France

Heureux les enfants qui ont connu ou connaissent encore des mamans qui leur chantonnet des berceuses avant de s'endormir!

Une enquête de l'IPSOS pour l'Association *La Semaine du Son*, a révélé des pratiques et des chiffres inquiétants,* aboutissant à l'élaboration d'une Charte à l'UNESCO. Reformulée, celle-ci est devenue un projet de décision du Conseil exécutif de l'UNESCO sous le titre «L'importance du son. Promouvoir les bonnes pratiques». Ce projet a été adopté le 2 Mai 2017 par les 58 délégations composant le Conseil exécutif.

Un bébé sur dix s'endort avec des écouteurs, 10% des nourrissons de moins de deux ans s'endorment avec des oreillettes, 21% des moins de 6 ans utilisent des casques contre 74% des 7 à 12 ans et 95% des adolescents.

Ces résultats ont suscité la consternation de médecins ORL (oto-rhino-laryngologiste) et de pédiatres tirant une sonnette d'alarme car ils redoutent des conséquences à long terme sur la santé physique et psychologique de ces enfants menacés d'une surdité précoce dès l'âge de 30 ans!

L'écran avant l'âge de trois ans est déraisonnable mais le casque sur les oreilles avant l'âge de 6 à 8 ans est tout autant dangereux.

Par manque de temps ou pour ne pas être dérangé ou bien au cours de longs trajets en voiture les parents préfèrent mettre un casque ou des écouteurs à un enfant qui pleure plutôt que de le prendre dans ses bras et le rassurer. Des comptines qui les font dormir comme «Do, l'enfant Do», «Meunier, tu dors», «Fais dodo, Colin mon petit frère» ou encore «Au clair de la Lune» ne sont plus entonnées par les parents mais diffusées par le biais d'un casque audio.

Quand un parent chantonnet une berceuse à son enfant il le fait en champ libre et d'une voix douce, adaptée à l'oreille du nourrisson.

«La berceuse entonnée est un mode de communication qui établit du lien affectif et favorise la tendresse, la douceur, la relation entre parents et enfant. [...] Les parents chantent à leurs enfants depuis des millénaires d'années et ils ont toujours su instinctivement qu'elles aidaient les enfants à se détendre.»

Si cette même berceuse est diffusée dans un casque ou dans les écouteurs, le son est compressé. De ce fait on a tendance à le mettre plus fort afin d'avoir une sensation agréable.

Mais le résultat est d'autant plus violent car il peut faire l'effet d'un marteau piqueur sans parler de la situation d'isolement créée. Le problème est qu'un bébé n'est pas en mesure de dire à ses parents que le son est trop fort ou d'arracher son casque en guise de protection. Passif il est obligé de subir. Ce qui entraîne un vieillissement prématuré de l'oreille.

Personnellement, j'ai eu une mère aimante qui nous a toujours chanté (nous étions sept enfants) des berceuses et je m'en souviens encore.

La berceuse est un moment important de la relation parent enfant. La berceuse avec le rythme et sa structure musicale propre déclenche un effet apaisant. Elle sert de communication, favorise le lien entre parent et enfant et instaure une stabilité quand elle est répétée chaque soir. Cette mémoire est très sensorielle (regard, chaleur, parfum). Berceuse est une pratique intemporelle et universelle qui se retrouve dans de nombreuses civilisations. Les textes poétiques des berceuses sont probablement créés non seulement en raison de leur contenu linguistique mais aussi en fonction de la sonorité mélodique de la langue et ce sont ses contours

descendants (de l'aigu au grave comme si on allait sombrer dans le sommeil) qui nous permettent d'identifier une berceuse dans une langue qu'on ignore. Dans une grande partie des berceuses on trouve les termes «dormir», «reposer», «se calmer». Ces chants préparent et initient au calme et au sommeil. Ce sont des moments très particuliers qui permettent de créer des enveloppes psychiques de protection, d'amour. Les mots, les sons, la musique sont des éléments réconfortants présentant des aspects anxiolytiques et apaisants.

Dans la berceuse, il y a plus que des syllabes qui passent, il y a la voix de la maman, celle du papa. La berceuse entonnée est un mode de communication qui établit du lien affectif et favorise la tendresse, la douceur, la relation entre parents et enfant. Un enfant qui n'a pas d'affection va développer des troubles du comportement.

Selon des chercheurs de l'Hôpital londonien de *Great Ormond Street* dont la devise est «The child first and always» («L'enfant d'abord et toujours»), les berceuses ont aussi des vertus curatives insoupçonnées! Elles permettraient de soulager la douleur d'enfants malades et abaisseraient leur fréquence cardiaque. Ayant suivi longuement un groupe d'enfants de moins de 3 ans dont certains étaient atteints d'une transplantation cardiaque, ils ont constaté (tout en étudiant

sur monitoring leur rythme cardiaque et leur perception de la douleur) que les enfants auxquels on a chanté des berceuses anglaises «Twinkle twinkle Little star», «Little Fish», «Little five ducks», ou encore «Hush Little Baby» ressentiaient visiblement moins de douleur que ceux à qui on ne chantait pas de berceuses.

Cela n'a en fait rien de vraiment étonnant, les parents chantent à leurs enfants depuis des millénaires d'années et ils ont toujours su instinctivement qu'elles aidaient les enfants à se détendre.

La berceuse est un genre musical, instrumental ou vocal destiné à l'endormissement principalement celui des enfants. De la simple chanson enfantine au morceau de musique classique de *Brahms*, «Guten Abend, Gut' Nacht – Wiegenlied op 49/4» (Bonsoir, bonne nuit), «Berceuse en ré bémol majeur op 57» de *Chopin*, en passant par la musique populaire (une chanson douce), la berceuse se retrouve dans toutes les cultures du monde aussi bien dans le répertoire classique que populaire, le plus souvent chantée, parfois juste murmurée bouche fermée.

Les effets bénéfiques de la musique sur la santé des enfants étant scientifiquement prouvés, pourquoi alors se priver de fredonner une berceuse à son bébé?

* Enquête IPSOS publiée le 29 Octobre 2015

Sources bibliographiques

«Les berceuses du monde entier» (livres avec CD Tome 1 et 2). Editions Gallimard, octobre 2012

Ces jouets qui nous cassent les oreilles. *Magazine 60 millions de consommateurs* n° 477, décembre 2012

LE SON *Revue TDC* (Textes et Documents pour la Classe) n° 1046, 15 décembre 2012

Lullabies reduce pain in children, say academics. *The Telegraph Tuesday*, 3 novembre 2015

Vienne: une mer de lumières en mémoire des morts du Coronavirus

Des médecins autrichiens appellent à la raison et à l'humanité



(photo keystone)

hd. Le 19 décembre 2021, en début de soirée, environ 30 000 citoyens se sont rassemblés dans le centre-ville de Vienne pour rendre hommage aux plus de 13 000 personnes décédées des suites d'une infection du Covid-19 depuis le début de la pandémie en Autriche. En même temps, les participants à la manifestation ont remercié tous les infirmiers, infirmières et médecins pour leur engagement dans la lutte contre la pandémie et les soins aux malades. Pendant dix minutes, les participants à la manifestation ont allumé leur bougie, la lampe de leur téléphone portable ou un autre objet lumineux pour créer une mer de lumière en mémoire des personnes décédées. Ils ont ensuite applaudi les infirmiers, les infirmières et les médecins. Aucun discours n'a été prononcé.

Les initiateurs de la manifestation étaient deux Autrichiens, habitant respectivement Vienne et Innsbruck. Selon eux, il était important de lancer ce «signal digne et calme». L'un des initiateurs est cité en ces termes: «Nous pensons qu'en plus des soins professionnels, ce sont toujours les divers membres de la population qui prennent soin les uns des autres.»

La manifestation a été soutenue par une quarantaine d'organisations. Les médias mentionnent l'Ordre des médecins de Vienne, le Secours populaire, l'Alliance des samaritains, Attac ainsi que des syndicats, des communautés religieuses et des personnalités du monde politique.

Un groupe de médecins autrichiens a soutenu l'action par une déclaration que nous documentons à côté en raison de sa grande urgence.

Une mer de lumières: déclaration

Nous, les médecins signataires, nous prenons la parole maintenant au moment où la pandémie du coronavirus se transforme en une pandémie des émotions.

Nous interrompons notre travail un instant pour prendre position face à la désinformation et aux attaques visant la science et le personnel de santé.

Nous nous sentons seulement tenus de suivre les résultats de la recherche scientifique et des milliers de femmes et d'hommes scientifiques travaillant dès le début de la pandémie et sans arrêt, corps et âme, afin de protéger la santé et sauver la vie de tout un chacun.

La vaccination n'a rien de politique. Elle n'est ni rouge ni verte, noire, rose ou bleue.

Elle devrait être sans couleur et neutre.

Tous les jours, les gens meurent parce qu'ils ne sont pas vaccinés. Ils ne se sont pas faits vacciner parce qu'ils ont peur ou parce qu'on les a mal informés et qu'ils continuent à être mal informés.

Etant toujours disponibles pour nos malades en notre âme et conscience dans nos cabinets, dans les hôpitaux et dans d'autres établissements de santé, il ne nous faut pas montrer le visage.

Nous, les médecins, soignons tous les malades de la même manière.

Aujourd'hui, nous ne prenons pas la parole pour nous-mêmes ou parce que la médecine et la science auraient besoin d'un porte-parole mais parce que nous sommes aussi seulement des êtres humains craignant que les découvertes de la science soient bafouées.

Nous sommes toujours engagés, cœur et âme, à protéger autant de vies humaines que possible, que ce soit par la vaccination ou par d'autres mesures.

Aujourd'hui, nos lumières brillent pour tous ceux dont nous ne sommes pas arrivés à sauver la vie.

Que toutes ces lumières brillent pour donner de l'orientation pendant la longue nuit de la pandémie à travers le chemin de l'angoisse et de l'égarément, tout droit vers l'espoir et la prise de conscience que nous sommes tous des humains dotés de raison. Tous ensemble contre le Covid les uns pour les autres.

Médecins vs Covid

PS: La liste très longue des signataires (près de 4000 médecins jusqu'à l'heure actuelle) se trouve sur le site

<https://www.aerztinnenvscovid.info/kopie-einwilligung>.

Source:

<https://www.aerztinnenvscovid.info>

Notre propre humanité est source d'espoir et de force

par Moritz Nestor

En 1978, lors d'une réunion annuelle du Colloque de l'Engadine, l'infirmière Margrit Lüscher décrit le destin d'une patiente de trente-deux ans, mère de deux enfants de huit et six ans. Son mari est ouvrier d'usine et alcoolique en secret. Cette femme apprend un jour son diagnostic: un cancer de la thyroïde métastasé; par la suite, elle a l'impression que le monde s'écroule, perd tout espoir et traverse une période de dépression.

Mais peu de temps après, elle change: «Je ne vais pas abandonner. Je vais me battre, ma situation n'est pas du tout désespérée. J'ai encore beaucoup de choses à faire», dit-elle. Durant le peu de temps qu'il lui reste, elle se dépasse. Elle commence à faire prendre conscience à son mari alcoolique de sa responsabilité vis-à-vis de ses deux enfants de six et huit ans, qui devront bientôt continuer le chemin de la vie sans leur mère.

Sa maladie mortelle, elle l'a fait passer au second plan. Elle se consacre entièrement à ses proches. Ses pensées et ses sentiments sont concentrés sur une seule tâche: son mari a besoin de courage, de foi en lui et de force pour ce qui va suivre, pour l'avenir ouvert de ses enfants qu'elle doit bientôt quitter et qui ont pourtant encore beaucoup besoin de leur mère. Chaque jour, elle dit à son mari, qui lui rend visite dans sa chambre d'hôpital après avoir terminé son travail: «Je te fais confiance.»

Le mari est un homme honnête, un travailleur appliqué, plein de remords à cause de l'alcool. Au début, il se sent submergé par la situation. Mais la proximité de la mort n'a pas bouleversé sa femme. Elle a encore «beaucoup de choses à faire», pense-t-elle, mais son souci principal n'est aucunement de ranger et nettoyer la maison, régler des comptes ou écrire le testament – c'est à dire tout ce qui concerne les apparences extérieures. Elle ne veut pas laisser son mari bien-aimé sans préparation. Il devra bientôt accomplir les tâches que sa femme avait accomplies seule jusqu'à présent: éduquer et préparer des enfants à la vie. Dans cette famille, la tâche de partager l'expérience de la vie, ce pacte invisible entre les générations nous liant les uns aux autres, que cela nous plaise ou non, est à peine accompli. Les enfants n'ont que six et huit ans. Le père a une addiction à l'alcool, lui qui a pourtant besoin

de tant de courage, de confiance, de force intérieure et d'assurance pour affronter l'avenir. En effet, c'est sur ses seules épaules que va peser bientôt tout ce qui était jusqu'ici leur tâche commune: cultiver le sens de la famille. «Je te fais confiance», lui dit-elle avec fermeté, lui transmettant du courage.

Cette femme aimante a planté une graine d'espoir dans son cœur en vue de son proche départ. A chacun des jours qui lui restent elle donne un sens profond. Elle peut encore donner quelque chose, pour le moment et dans un avenir proche quand elle ne sera plus en vie. Elle peut donner vie à quelque chose qui continuera à vivre et à agir après

sa mort inéluctable. Cet état d'esprit renforcera son mari et ses enfants dans l'épreuve de la séparation.

Face à la personne confrontée à l'approche de la mort, l'infirmière soignante dit: «Je me sentais alors comme un planche de salut à laquelle la malade s'était accrochée de toutes ses forces.» Et elle décrit la profondeur de la transformation intérieure de cette femme: «Je ne peux dissiper la peur d'un malade mourant qu'en la lui relativisant ou en lui donnant des leçons qui font naître de l'espoir. Mais par l'exemple de mon comportement, de mon humanité, cela peut devenir pour le malade un espoir et le faire espérer.»

Courrier des lecteurs

Grand merci à la résistance suisse face à la volonté dominatrice de l'UE!

Quasiment par miracle, la Suisse a réussi à se tenir à l'abri des deux guerres mondiales. Défendre les droits démocratiques acquis par le peuple suisse en est donc d'autant plus important même à présent. Depuis des décennies, la clique au pouvoir, qui souscrit avec empressement au nom d'élite, aspire à la suprématie mondiale. En 1913, c'est justement cette «élite» qui avait arraché à l'Etat américain le droit d'émettre de l'argent-papier lors d'une votation manipulée. Depuis, l'Etat doit, moyennant le versement d'intérêts élevés, emprunter de l'argent-papier créé à partir de rien à la banque privée de la Federal Reserve Bank, ce qui le met à la merci de cette dernière tandis que les prêteurs s'enrichissent et deviennent exubérants, aspirant à la domination. Pour cette raison, la démocratie devient encombrante pour eux. Ceux qui nous conduisent à la prochaine guerre veulent avoir les mains libres. Rien d'étonnant à ce qu'ils se sentent gênés par la démocratie suisse.

En Allemagne, c'est surtout la Loi fondamentale qui les gêne. Dans les années soixante, Karl Jaspers faisait observer, dans son livre «Wohin treibt die Bundesrepublik?» (Jusqu'où dérivera la République fédérale?) que la Loi fondamentale était «le rocher sur lequel est bâtie notre liberté.» A l'époque déjà, on pouvait remarquer à certains signes que la Loi fondamentale n'était pas prise suffisamment

au sérieux. Ainsi le ministre fédéral de l'Intérieur, Hermann Höcherl, avait-il ridiculisé les esprits fiers au fondement de la République en leur reprochant de «se promener constamment avec la Loi fondamentale sous le bras». Jaspers a constaté, à juste titre, que la Loi fondamentale était demeurée largement ignorée parmi la population. A l'époque, l'Allemagne disposait encore de véritables lanceurs d'alerte, du style d'Heinrich Böll. Gustav Heinemann, ancien président de la République fédérale d'Allemagne, s'était ainsi adressé à ses compatriotes: «Ce sont les dominants qu'il faut surveiller, et non pas ceux qu'ils dominent». Aujourd'hui, les techniques de surveillance sont de plus en plus sophistiquées et poussent à abuser de leur pouvoir. On ne peut s'empêcher de penser à Orwell. Ne voyons-nous pas comment la démocratie, le droit international et les droits de l'homme sont malmenés?

«Quand le droit devient une injustice, la résistance devient obligatoire!» ce slogan lancé à Wyhl en 1975, ensemble avec la solidarité, a conduit au succès. La résistance que les Suisses pratiquent aujourd'hui, avec leur «tête de bois» si nécessaire, nous aide aussi, nous autres Allemands, merci!

Ernst-Udo Kaufmann,
Müllheim (Bade-Wurtemberg)

Le mari médusé entend encore et encore ce «je te fais confiance» de la part de sa chère femme malade. Et lui, ayant cherché jusqu'à présent à cacher sa faiblesse, commence à comprendre le sens de la confiance donnée; non seulement par sa femme bien-aimée mais aussi par ses deux enfants. Et il lui promet d'assumer ses devoirs envers les enfants.

La femme finit par mourir. Mais un jour, après le décès de la patiente, l'infirmière voit le mari devenu veuf se promener avec ses deux garçons. «Il semblait être devenu un autre homme », rapporte-t-elle. La foi, l'espoir de sa femme sont devenus pour lui une réelle force lui permettant d'espérer et de croire en un avenir malgré sa peine.

Ce mouvement émotionnel est synonyme d'espoir: même dans des situations les plus difficiles et les plus désespérées, l'être humain peut encore grandir s'il est conscient de sa propre humanité.

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Redaction
Jean-Daniel Urben
Peter Küpfer

Rédaction et administration
Case postale, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6
IBAN: CH640900000877484856
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros

ISSN 1662-4599

© 2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».